



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PARTICIPATIF POUR DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT DURABLE EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Ce guide est destiné à tous les acteurs de la solidarité internationale (en particulier : élus, collectivités, ONG, associations, bailleurs et particuliers) du Nord comme du Sud, souhaitant mettre en place des solutions d'assainissement qui soient durables.

SOMMAIRE

Préambule

L'assainissement dans le monde - Un guide d'accompagnement, pourquoi faire ? -
Comment utiliser ce guide ? - À qui s'adresse ce guide ? - Êtes-vous prêt à penser un projet
d'assainissement durable ? - Conseils d'animation.

P
3

Chapitre 1

Rôle et place des acteurs de la solidarité internationale dans le développement
de solutions d'assainissement durable

8

Q1 – Pour un porteur de projet, quelle stratégie d'intervention vis-à-vis des acteurs locaux ?

8

Q2 – Pourquoi mettre en place un projet dont le processus est centré sur les acteurs locaux et sur
les usagers en particulier ?

11

Chapitre 2

L'étude et la sélection des parties prenantes, le point de départ pour une
assimilation des projets, au niveau local

14

Q3 – Comment l'identification des parties prenantes permet de définir un cadre cohérent pour
l'action à venir ?

14

Q4 – Comment s'appuyer sur les parties prenantes en valorisant leur expertise du milieu pour
réaliser un diagnostic pertinent ?

17

Chapitre 3

Organiser les éléments de diagnostic afin de concevoir une action partagée
par tous

20

Q5 – Comment organiser, hiérarchiser, prioriser les objectifs de la communauté ?

20

Q6 – Comment accompagner les usagers / exploitants à choisir le dispositif d'assainissement le
plus approprié ?

23

Chapitre 4

Vers une appropriation totale de l'action par la communauté

27

Q7 – Comment planifier et réaliser ensemble les activités ?

27

Q8 – Comment transformer des besoins d'hygiène et de santé en besoins d'assainissement ?

33

Chapitre 5

Garantir la pérennité des actions menées

37

Q9 – Comment s'assurer de la bonne exploitation des ouvrages ?

37

Q10 – Comment rendre financièrement autonome le service d'assainissement mise en place ?

40

Compendium

44

PRÉAMBULE

L'ASSAINISSEMENT AUJOURD'HUI DANS LE MONDE ...

En 2016, près d'une personne sur trois n'a pas accès à des installations sanitaires améliorées, et 946 millions de personnes pratiquent toujours la défécation à l'air libre, soit 13% de la population mondiale.

Ce constat met en évidence des conséquences alarmantes: le manque d'eau potable et d'assainissement entraînent une pollution des eaux et la prolifération de maladies hydriques (diarrhée, choléra ...) menant au décès de 2,2 millions de personnes par an, dont «plus de 340 000 enfants de moins de 5 ans, soit presque 1 000 enfants par jour qui décèdent chaque année des suites de ces maladies en raison d'un mauvais assainissement, d'une hygiène médiocre ou d'une eau insalubre» (OMS, 2015, p.3).

Développer l'accès à un environnement amélioré en eau, assainissement et hygiène a comme but premier de protéger la santé humaine. De plus, concevoir de tels systèmes génère aussi des retombées positives moins perceptibles mais structurantes pour la société comme l'amélioration (I) de l'assiduité et du niveau scolaire des élèves, (II) de la dignité et du bien-être de toute la population – et notamment des femmes –, (III) de la productivité économique grâce aux économies de traitements médicaux, et (IV) de la protection des ressources naturelles du fait du traitement et de la valorisation des eaux usées.

Face à cette situation, les Nations Unies se mobilisent aujourd'hui avec les Objectifs du Développement Durable (ODD), dont l'objectif 6 est dédié à l'eau et l'assainissement. Cet objectif est ambitieux : «**Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous**» d'ici à 2030. Huit cibles sont identifiées, dont six concernent l'ensemble du cycle de l'eau et notamment la prise en considération

accrue de l'assainissement. Deux cibles sont relatives aux moyens de mise en œuvre, avec une reconnaissance de **l'importance de l'intégration des communautés locales dans la gestion de l'eau et de l'assainissement**. Ces nouveaux objectifs (les ODD) élargissent la vision de la gestion de l'eau et de l'assainissement à tous les pays du monde et de façon durable.

Ce guide s'inscrit dans ce contexte en plaçant l'humain (usager, élu, maître d'ouvrage, bailleur...) comme l'élément central garant de la pérennité des ouvrages et/ou des services mis en place.

UN GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT : POUR QUOI FAIRE ?

À partir de notre expérience d'accompagnateur d'acteurs de la solidarité, soit en formation soit au cours de suivis individualisés, ainsi que sur un travail de recherche mené en parallèle, nous constatons que :

- les projets d'assainissement ne sont pas pensés durablement, faute de temps, d'argent, de moyens et/ou d'outils,
- le défaut d'implication des parties prenantes (en particulier les usagers des services) à tous les niveaux des projets est un facteur déterminant contribuant à la faible pérennité des projets,
- les porteurs de projets ont des difficultés à identifier les outils adaptés à chaque étape d'un projet d'assainissement pour le rendre durable.

L'équipe de Toilettes Du Monde retranscrit, dans ce guide, une méthodologie d'intervention fondée sur une dizaine d'années d'expérience de conduite de projets d'assainissement en solidarité internationale en sélectionnant des références qu'elle considère comme pertinentes.

DES PROJETS AYANT DES IMPACTS LIMITES DANS LE TEMPS...

D'après un audit réalisé par la Cour des comptes européenne dans 6 pays d'Afrique subsaharienne de 2001 à 2010 portant sur « **23 projets contrôlés** [dans le domaine de l'eau et de l'assainissement correspondant à plus de 400 millions d'euros], **les besoins des bénéficiaires (...) ont été clairement satisfaits dans 2 cas seulement** ».

Par ailleurs, « sur les 10 projets comprenant un volet relatif à l'assainissement et pour lesquels des informations sont disponibles, [seulement] 5 constituaient une réussite » (Cour des Comptes Européenne, 2012, p.16).

Pour participer à l'achèvement des ODD, ce guide propose aux acteurs de terrain de prendre le temps d'une réflexion préalable. Il s'agit d'accompagner les populations à devenir les acteurs de leur propre développement. Il nous apparaît important de consacrer du temps à la réflexion collective afin que les actions menées soient durables et acceptées d'un point de vue autant social qu'économique.

COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Il n'existe pas une recette magique permettant de développer un système d'assainissement abordable, efficace, géré durablement et qui soit universellement accepté. Chaque projet est unique car il correspond à un contexte, à un temps et à un lieu donné. Il n'est donc jamais reproductible à l'identique. C'est pourquoi l'équipe de Toilettes Du Monde a pris le parti d'aborder les différents sujets par des questions en lieu et place de réponses toutes faites. L'approche par questionnement permet selon nous d'éveiller la curiosité et la réflexion du lecteur ou de la lectrice dans le but de trouver des solutions collectives à divers problématiques.

Ce guide invite à **favoriser les actions portées par les plus concernés : les usagers**. Le parti pris ici est de penser l'action avec les acteurs du territoire au travers de 10 questions conçues en suivant les étapes chronologiques de la gestion de projet. Chaque question est associée à un atelier qui permet d'y répondre collectivement.

L'atelier proposé est un exemple (parmi d'autres) qui nous semble pertinent pour répondre de façon participative à la question posée. Comme ce guide ne répond pas à toutes les interrogations et qu'il existe une multitude de manière de traiter chaque

question posée, en fin d'ouvrage, un compendium de références utiles permet d'approfondir l'analyse. Ce compendium liste des sites de références sur l'assainissement permettant d'ouvrir la réflexion vers d'autres expériences, méthodes, ateliers ou outils.

Ce guide n'a ni la vocation, ni la prétention de rendre le lecteur professionnel de la gestion de projet de solidarité internationale dans le domaine de l'assainissement. **Il doit être utilisé en complément d'autres outils et en s'appuyant sur des compétences locales** (techniques, sociales, etc.). Nous soulignons ici que grand nombre de zones d'intervention sont couvertes par des professionnels locaux (professionnels de l'assainissement, consultants en ingénierie sociale/gestion de projet, etc.) très compétents.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

- ❖ Vous n'avez jamais mis en place de projet d'assainissement dans un contexte international.
- ❖ Vous n'avez reçu aucune formation dans ce domaine.
- ❖ Vous ne savez pas où trouver des documents pour vous aider dans votre démarche.
- ❖ Vous êtes une petite association/collectivité, mais vous voulez aider et le faire bien.
- ❖ Vous êtes un professionnel de la solidarité internationale et avez envie d'élargir votre réflexion.
- ❖ Vous êtes un professionnel de l'assainissement mais pas de la solidarité internationale.

Ce guide est fait pour vous !

ÊTES-VOUS PRÊT A PENSER UN PROJET D'ASSAINISSEMENT DURABLEMENT ?

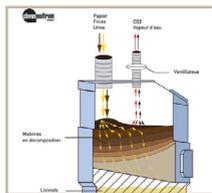
Afin que ce livret puisse vous être pleinement utile, nous vous conseillons une réflexion personnelle préalable qui peut-être guidée par les questions suivantes :

- ❖ Êtes-vous prêt à changer votre façon de penser l'assainissement ?
- ❖ Êtes-vous prêt à lâcher votre rôle de leader (chef de projet/manager) pour une place d'accompagnateur du changement ?

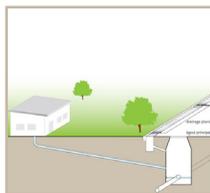
- ❖ Êtes-vous prêt à accepter que les besoins exprimés par les populations ne soient pas les mêmes que ceux que vous avez identifiés ?
- ❖ Accepteriez-vous que les solutions viennent des personnes que vous voulez aider, que celles-ci soient actrices de leur propre changement ?



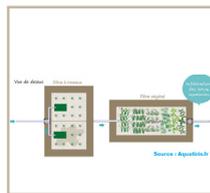
- Toilettes sèches
- Toilettes sèches à déviation des urines
- Urinoirs
- Toilettes à chasse d'eau manuelle
- Toilettes à chasse d'eau



- Fosse simple
- Fosse simple ventilée
- Cuves de déshydratation
- Fosse septique
- Cuve de compostage
- Filtre anaérobie
- Biogaz, etc.



- Vidange manuelle et transport
- Vidange motorisée et transport
- Réseau à faible diamètre
- Tout-à-l'égout
- Bidon / citerne, etc.



- Fosse toutes eaux
- Lagune de stabilisation
- Boues activées
- Marais artificiels
- Filtres plantés de roseaux
- Co-compostage, etc.



- Application d'urine
- Application de fèces déshydratées
- Compost
- Irrigation
- Puits d'infiltration, Tout-à-l'égout, etc.

PARLONS LE MÊME LANGAGE...

Assainissement : L'assainissement est un processus qui vise à rendre sain un environnement. Il doit nécessairement comprendre 5 maillons : l'interface usager (cuvette et lunette des toilettes), la collecte, le transport, le traitement et la valorisation/élimination des matières. L'assainissement concerne tant les excréta (substances rejetées hors de l'organisme) que les eaux usées (toutes les eaux de nature à contaminer les milieux dans lesquels elles sont déversées) et/ou les déchets solides (la quantité perdue dans l'usage d'un produit solide).

Assainissement durable : « Pour être durable, un système d'assainissement doit être non seulement économiquement viable, socialement acceptable et techniquement et institutionnellement approprié, mais il doit aussi protéger l'environnement et les ressources naturelles » (SuSanA 2016).

Compendium : Abrégé ou condensé, sous la forme d'une compilation, d'un corpus de connaissances.

Démarche participative : Processus de décision durant lequel des parties prenantes s'organisent volontairement pour concevoir collectivement des solutions dans un souci d'égalité entre les membres, et dans le dessein d'atteindre un intérêt commun.

Installation d'assainissement améliorée : Installation hygiénique (toilettes, filtres, etc.) qui permet d'éviter que l'utilisateur et son milieu immédiat n'entrent en contact avec les excréta, afin de constituer un premier barrage à la propagation des maladies hydriques.

Parties Prenantes : Personne, institution ou organisation qui peuvent ou pourraient être affectées par la réalisation de l'action (Freeman 1984, P.31).

CONSEILS D'ANIMATION

Les projets les plus pérennes, sont manifestement ceux dont l'initiative revient aux acteurs locaux, c'est-à-dire lorsque les premiers concernés (populations, futurs usagers, ONG locales...) font appel à des acteurs de la solidarité internationale pour les aider et non pas l'inverse. Ceci étant dit, il apparaît comme évident que les actions de développement ne peuvent se cantonner uniquement à ce cas précis. Il y a des situations de précarité sanitaire telles, que même sans volonté locale, il est essentiel d'agir. Ayant conscience que la pérennité est plus fragile, gardons humilité et vigilance pour que ce ne soit pas «notre» projet mais que l'action soit appropriée au mieux par les acteurs locaux.

C'est sur ce parti pris que ce guide propose les conseils d'animation ci-dessous :

- Convier les participants à assister à l'activité par la mise en place d'une stratégie d'information et de communication adaptée. Il est possible de créer des outils de sensibilisation spécifiques (basés sur les intérêts directs et indirects des participants dans l'activité) pour les inciter à participer.
- Ne pas arriver avec un objectif précis ou un résultat à atteindre pour ne pas orienter et biaiser dès le départ l'activité.
- Présenter au préalable l'objectif de l'activité et son déroulement. L'animateur doit être crédible et légitime pour animer l'activité. Il doit garantir son indépendance et sa neutralité.

- S'assurer que chacun reconnaisse la nécessité et l'utilité de l'activité.
- Déterminer au sein du groupe le cadre temporel avec la gestion du temps, les règles du dialogue, de la prise de décision et la répartition des tâches.
- Légitimer la présence de tous au sein de l'assistance en s'appuyant sur le rôle de chacun pour que tout le monde soit reconnu.
- Fédérer les personnes présentes en s'appuyant sur les éléments sur lesquelles tout le monde est d'accord avant d'arriver aux éléments de détails, ou souhaitable.
- S'assurer que tous les participants ont identifié toutes les problématiques abordées. Permettre à chacun de s'exprimer en rappelant les règles du jeu aux participants (en s'appuyant sur les meneurs s'il y a lieu).
- Favoriser l'interprétation commune des documents fournis en développant le dialogue entre les participants.
- Identifier un rapporteur volontaire qui note les points clés et assure un compte rendu.
- Favoriser l'installation d'un dialogue entre les personnes présentes.
- Trouver une ou des solution(s) commune(s) qui fasse(nt) consensus sans compromis.



PERSONNAGES PRINCIPAUX



POULIQUE



MAITRE D'OUVRAGE

FINANCIERE



PASSO LOCALE (NONNS)

- Dans la mesure du possible, les intervenants -comme l'animateur et l'observateur- doivent être extérieurs aux parties prenantes afin de ne pas influencer les participants. Dans le cas où cela n'est pas possible, l'animateur et l'observateur sont les derniers à prendre la parole.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Voir le manuel de la participation élaboré par le Groupe URD. Cf. Chapitre « Gestion de projet » du compendium.

Au moins 2 personnes de référence sont requises lors de toutes les activités :

- un animateur : il débute et clôture l'activité en respectant le temps imparti et en essayant de répartir équitablement la parole entre les différents acteurs. Il explique l'objectif et les consignes pour chaque étape.
- un observateur : il prend des notes sur les observations faites par chacun et fait un compte rendu synthétique.



USAGERS



ENTRETIEN



RELIGIEUX

RÔLE ET PLACE DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT DURABLE

Les deux questions de ce chapitre reposent sur une phase de réflexion du projet relative à l'intervention des acteurs de la solidarité. Ils ne prennent donc pas – ou seulement en partie – en compte les acteurs locaux dans les propositions d'ateliers.

Question n° 1 – Pour un porteur de projet, quelle stratégie d'intervention vis-à-vis des acteurs locaux ?

Penser un projet, c'est **élaborer son positionnement d'acteur** par rapport à l'action. En solidarité internationale, il s'agit en particulier de réfléchir à sa position d'intervenant extérieur.

- *Bien se connaître (en tant que personne et en tant qu'organisation).*

Un porteur du projet **évolue dans un contexte différent de sa culture**, avec des normes et des valeurs qui ne sont pas les siennes, et qui sont susceptibles de créer des situations d'incompréhension pour lui comme pour ses partenaires. Cela est d'autant plus vrai concernant l'assainissement que les tabous et pratiques sont nombreux et divergents. Il est donc nécessaire de comprendre ces enjeux et d'en tenir compte pour mener de façon cohérente le projet et légitimer sa position.

Pour transformer ces difficultés en opportunités, il est important d'**avoir du recul sur l'image que nous renvoyons et sur nos présupposés**. Un positionnement sur certains sujets sociologiquement marqués est susceptible d'entraver la bonne démarche des discussions. Ce travail peut être fait individuellement, mais il est aussi important et nécessaire de le faire en groupe, au sein même de la structure portant le projet, pour s'assurer que la vision stratégique est partagée.

Dialoguer avec ses interlocuteurs en restant diplomate et ouvert d'esprit doit permettre de s'enrichir du partage avec l'autre en capitalisant informations et attitudes. En l'occurrence, la création d'un partenariat avec une organisation déjà présente sur place vous inscrira dans une démarche d'échange réciproque avec une implication assurée dans la communauté.

- **Développer des partenariats de qualité**

Le partenariat est en effet un **atout essentiel dans un projet d'assainissement**. Le partenaire est « l'expert local » ; il est l'égal d'un intervenant externe. La sélection de ce dernier (ou de l'intervenant externe) se fait par complémentarités de compétences entre les différents acteurs afin d'améliorer l'efficacité de l'action. Chacun doit avoir un rôle précis qui lui correspond.

Dans ce type de rapport de partenariat interculturel, les relations de confiance, d'écoute et de respect sont primordiales. Chacun doit partager les valeurs fondamentales du projet et se sentir capable et enthousiaste de travailler avec l'autre.

Par ailleurs, le partenariat va permettre un **enrichissement mutuel** (peut-être technique pour votre partenaire, peut-être humain pour vous, ou inversement), qui concourt, dans un esprit de neutralité, au succès d'un objectif commun (qui est la pérennité d'un service d'assainissement...).

Réfléchir à sa posture avant toute intervention et à l'importance d'un partenaire est donc une condition préalable à la bonne réalisation du projet d'assainissement. Compte tenu du processus participatif qui est développé dans ce guide, il est donc proposé de commencer par une action participative interne.

SELON VOUS, POUR UN PORTEUR DE PROJET, QUELLE EST LA MEILLEURE STRATÉGIE D'INTERVENTION VIS-À-VIS DES ACTEURS LOCAUX ?

Réponses à choix multiples :

- Envoyer de l'argent
- Envoyer du matériel par container
- Intervenir à partir d'une plateforme logistique autonome et indépendante
- Exploiter directement les ressources naturelles
- Autres, expliquez :...

Si vous cochez l'un de ces points, ce guide peut vous aider à mettre en œuvre un projet qui ne répond pas seulement au désir d'aider.

PROPOSITION D'ATELIER : DÉFINIR ENSEMBLE LE RÔLE QUE VOTRE STRUCTURE VEUT TENIR À L'INTERNATIONAL

Type : Discussion de groupe (Focus Group).

Durée : 2 heures 30.

Public : interne aux membres de votre structure (association, ONG, entreprise, collectivité) jouant un rôle dans le cadre d'un projet (salarié, bénévole, membre du CA, président, chef de projet, etc.). L'atelier se fait en petit comité avec un maximum de 15 participants, pour permettre à tous de s'exprimer.

Moyens :

- 8 à 16 Post-it par participant.
- 1 paper-board par question.
- Stylos, Feutres ou autre moyen à disposition.

Objectifs :

- ❖ Apporter des réponses communes et collectives à des questions concrètes.
- ❖ Penser son rôle d'acteur de la solidarité internationale dans le cadre d'un projet d'assainissement.
- ❖ Définir ce qu'est un partenariat pour votre structure et pour ce projet.

Descriptif

Le focus group permet d'échanger autour de sujets qui concernent différentes personnes/acteurs.

Ce dialogue se fonde sur l'histoire, le ressenti, les préférences et les représentations de chacun sur des domaines variés. Il permet aussi de faire ressortir l'attitude que chacun adopte sur le terrain dans différentes situations.

Ces discussions permettent de trouver des solutions appropriées communes face à de possibles difficultés.

Déroulement

Étape 1 : Réflexion individuelle sur le sujet

Après avoir présenté les consignes, les objectifs et les différents participants, l'animateur pose l'une des questions ci-dessous à l'assemblée. Chaque participant a 5 minutes pour concevoir sa réponse et écrire une idée-clé par Post-it (de 2 à 4 en fonction de la taille de l'effectif et du temps). Puis, l'animateur donne la parole à tour de rôle aux participants qui affichent leurs Post-it. L'animateur organise les groupes de Post-it par idée.

Étape 2 : Regroupement et débat

L'animateur anime ensuite un débat sur les différentes idées ou sur le choix de l'emplacement des Post-it. Lors de ce débat, les Post-it peuvent être changés de place par un membre si l'ensemble des participants est d'accord sur le changement. Une fois le débat fini, l'animateur fait une courte synthèse avant de repasser à l'étape un pour une question suivante.

Étape 3 : Synthèse

L'observateur réalise une synthèse des points importants pour chacune des questions posées. Les participants peuvent intervenir à la fin de chaque synthèse afin d'en améliorer le compte-rendu.

À la fin des débats, l'animateur conclut rapidement sur le déroulé de l'activité et envoie un compte-rendu à l'ensemble des participants.

Questions

Les questions suivantes sont données à titre d'exemple et ne sont pas exhaustives. Elles peuvent être librement adaptées par l'animateur le cas échéant en fonction des situations rencontrées. Le «manuel du compas qualité» du groupe URD présent dans le compendium peut être consulté à cet effet (critère E sur mandat).

1. En quoi pensez-vous que votre présence est essentielle à la réalisation de ce projet ?
Que pensez-vous amener dans ce projet ?
2. Pour vous, quelles sont les qualités et compétences essentielles d'un intervenant extérieur dans le projet que vous voulez mettre en place ?
3. Quel est l'apport d'un partenaire pour votre projet ?
4. Selon vous, qu'est-ce qu'un partenariat efficace dans votre contexte de projet ?

Conclusion

Ainsi, nous proposons avant toute intervention sur le terrain d'avoir les idées claires sur la stratégie d'intervention à adopter tant personnellement qu'au sein de la structure porteuse du projet. Ce temps de travail est nécessaire afin d'établir une ligne de conduite précise en interne avant d'être en contact avec des partenaires ou usagers potentiels. Il s'agit d'avoir un discours commun auprès des interlocuteurs qui vont être rencontrés dans la phase de diagnostic.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Voir les chapitres «Généralité et plaidoyer» et «Gestion de projet» du compendium - en particuliers, la publication de Sauquet Michel et Vielajus Martin.



Toilettes transformées en vestiaire par des enfants.

Détournement de l'usage des toilettes par des usagers non intégrés dans le projet.

Question n°2 – Pourquoi mettre en place un projet dont le processus est centré sur les acteurs locaux et sur les usagers en particulier ?

L'objectif recherché ne doit pas être la construction d'un système d'assainissement mais bien son utilisation durable par les usagers.

En effet, **un projet d'assainissement n'appartient pas à son porteur et doit d'abord être celui des parties prenantes** (usagers, exploitant, élus...) dont l'implication va permettre de **gagner en efficacité et en pertinence, et d'assurer la pérennité du dispositif**. Il ne faut pas penser cette action comme étant une perte de temps mais comme une plus-value technique et sociale apportée au projet.

En effet, en tant que porteur et promoteur du changement, notre **appréhension du contexte est extérieure et donc limitée**. Les acteurs locaux, qui ne constituent en aucun cas un bloc homogène, disposent, eux, de l'expertise au niveau des relations et jeux de pouvoir au sein de la communauté, de l'organisation de la gestion des ressources, et des problèmes rencontrés par les usagers. Chaque contexte étant différent,

chaque projet sera unique et singulier.

En l'occurrence, de nombreux autres facteurs internes et externes vont agir sur le déroulement d'une action comme : la culture, la richesse, la religion, la situation économique et politique, la solvabilité des usagers, les rapports de pouvoirs ou un fait divers...

En fonction des contextes, **l'assainissement n'est pas toujours perçu comme relevant de l'intérêt collectif** ou d'un besoin fondamental, mais de la responsabilité individuelle de chaque foyer. L'objectif est donc de créer un intérêt partagé autour d'une problématique commune (en l'occurrence l'assainissement), mais pas toujours vue comme telle, afin de susciter l'adhésion des parties prenantes pour résoudre ensemble ce qui est identifié comme un problème.

Il s'agit de susciter par des méthodes d'Information-éducation-communication (IEC), l'intérêt d'investir de façon communautaire ou collective, le champ de l'assainissement.

En répondant à une attente, à un besoin identifié et formulé par les usagers, et **en impliquant les parties prenantes dans la formulation d'une solution dont elles sont à l'initiative**, la démarche proposée met tous les atouts de son côté pour que l'action soit pertinente et durable.

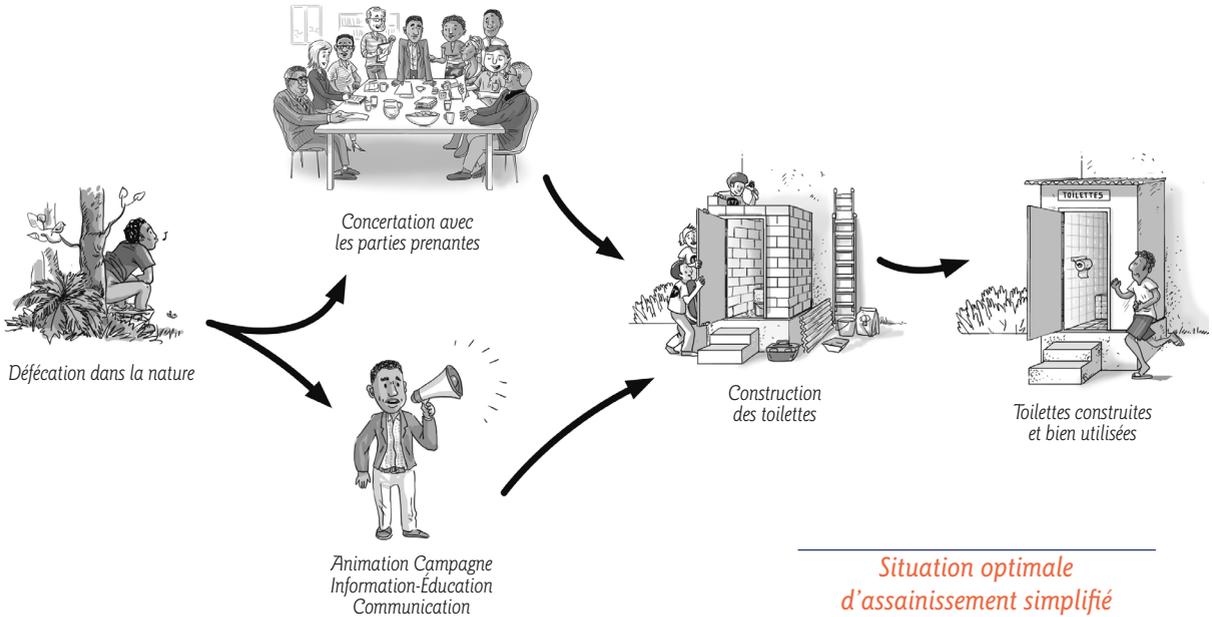
LA DURABILITÉ LIMITÉE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Dans de nombreux pays d'Afrique, les systèmes d'assainissement ne sont plus fonctionnels après seulement quelques années de fonctionnement. Selon des enquêtes menées dans les trois à cinq ans suivant la construction d'ouvrages d'accès à l'eau et à l'assainissement, il ressort que :

- *au Bénin, pour des projets réalisés de 2006 à 2008, 20% des infrastructures n'étaient plus en service au moment de l'interview (Ministère des Affaires étrangères des Pays Bas et d'Allemagne 2011, p. 147).*
- *au Burkina Faso, pour des projets réalisés de 2000 à 2003, le taux de non-fonctionnalité s'élève à 33% (Banque Mondiale, 2008, p. 10).*

Les facteurs signalés pour expliquer ces interruptions de service sont une mauvaise gestion et un manque de moyens (technique, matériel et financier) qui n'ont pas été anticipés au moment de la planification, de la conception et de l'installation du site.

PROPOSITION D'ATELIER: PENSER L'AVENIR EN RÉFLÉCHISSANT AUX INTÉRÊTS ET IMPACTS POUR LES USAGERS AFIN D'ASSURER UNE ADHÉSION AU PROJET



Situation optimale d'assainissement simplifié

Type : Réalisation de scénarios afin de réfléchir à une situation optimale d'assainissement.

Durée : 2 heures.

Public : Interne aux membres de la structure porteuse du projet avec la possibilité d'y associer des partenaires, des collaborateurs et des acteurs clés, afin d'avoir un consensus sur les objectifs globaux du projet.

Moyens :

❖ Matériel pour réaliser une frise chronologique: feuilles de papier A4 (ou paper board, dessin au sol, etc.), scotch, punaises ou autres moyens à disposition.

Objectifs :

- ❖ Amener les agents (salariés ou bénévoles) des acteurs de la solidarité internationale à se questionner sur leur rôle d'accompagnateur du changement.
- ❖ Penser le projet avec un scénario sur le long terme.
- ❖ Réfléchir aux attentes, aux difficultés et aux besoins des bénéficiaires.
- ❖ Imaginer une stratégie d'action pour mobiliser les parties prenantes à s'investir dans le projet.

Descriptif

L'idée est de partir de la fin, avec un projet dont tous les résultats optimaux auraient été atteints. Sur cette base, il s'agit de réfléchir aux étapes qui ont été mises en place pour parvenir à ce résultat. Le but est d'identifier les difficultés probables qui vont être rencontrées dans la réalisation du projet et de développer une stratégie pour amener l'adhésion.

Déroulement

Étape 1 : Réflexion autour du projet à long terme

Il s'agit de définir ensemble quelle est la meilleure solution d'assainissement (situation optimale) pour votre contexte et les moyens pour y parvenir. Ainsi, chaque résultat fait l'objet d'un scénario. Le but est que le projet soit durable ; il faut donc des résultats en conséquence. Exemple : « Chaque école de village est équipée de toilettes fonctionnelles et bien gérées. »

Dans cette étape, l'animateur organise 3 groupes. Chaque groupe doit établir un des 3 scénarios idéaux et thématiques suivants :

- ❖ Infrastructures (construction de toilettes publiques, toilettes communautaires, traitement des boues de vidanges, etc.).
- ❖ Hygiène (changement de comportements sur les règles d'hygiène, besoins matériels, etc.).
- ❖ Service (comment assurer entretien, maintenance et exploitation des infrastructures construites).



Étape 2 : Penser les moyens qui ont permis d'arriver à ces résultats (à réaliser par groupe)

Sur une feuille, placer à gauche les situations initiales et à droite les différentes solutions optimales imaginées (résultats à atteindre). Listez les moyens probables à développer pour atteindre cette situation ainsi que les intérêts (primaires et secondaires)

de la situation finale pour les bénéficiaires et leur place dans le processus imaginé. L'idée est de faire une suite logique et chronologique afin d'atteindre l'objectif visé.

Étape 3 : Identifier la plus-value de l'intervention d'une structure externe et les réponses que les bénéficiaires pourraient apporter par eux-mêmes.

L'animateur propose que chaque groupe présente en plénière le travail qu'il a réalisé en trois temps :

- ❖ Description de la situation optimale.
- ❖ Listing des moyens identifiés pour y parvenir.
- ❖ Intérêts et place des bénéficiaires dans ce schéma.

Un temps de réaction doit être donné aux participants par l'animateur.

Une fois la restitution terminée, l'animateur réunit l'ensemble des participants en résumant ce qui peut amener les bénéficiaires à vouloir adhérer au projet et fait une synthèse des actions proposées visant à promouvoir ces intérêts. Il s'agit ici d'établir les prémices de ce que pourrait être un plan de communication qui devra être alimenté plus tard avec les problèmes rencontrés par les usagers. (Cf. Question 8).

Conclusion

La stratégie du porteur de projet est bien définie et, si les préoccupations des usagers sont bien intégrées par ce dernier, ils seront investis pleinement dans les actions à réaliser. Ainsi, une émulation des parties prenantes où chacun apporte sa pierre à l'édifice est créée. Avoir conscience qu'il sera possible de réussir à surmonter les difficultés socio-culturelles uniquement en impliquant les usagers **à toutes les étapes du projet** (et donc avant le diagnostic) est déjà un gage de réussite !

POUR ALLER PLUS LOIN :

Voir les chapitres « Gestion de projet » et « Planification » et « Diagnostic » du compendium.

CRÉER UN CADRE DE TRAVAIL ET UN DIAGNOSTIC PERTINENT

Question n°3 – Comment l'identification des parties prenantes permet de définir un cadre cohérent pour l'action à venir ?

Cette première étape de diagnostic permet d'appréhender le contexte dans lequel l'action peut se dérouler. Dans chaque société, il existe des rapports de force entre les acteurs dus à des intérêts divergents. Le but est d'analyser ces relations pour les maîtriser et d'intégrer au mieux leurs complexités. Il s'agit également de faire ressortir les besoins, pouvoirs et relations de chaque acteur en fonction de leur rôle.

Chaque partie prenante a une influence et un intérêt particulier pour s'engager dans le projet. On distingue généralement 2 types de familles :

- les « *leaders* », qui ont une légitimité reconnue et imposent leurs volontés en ayant parfois un intérêt limité sur le projet.
- les « *sans-voix* », qui sont plus nombreux, ont un intérêt important à la bonne réalisation du projet, mais n'ont parfois qu'un pouvoir limité dans le système de concertation.

Identifier et gérer les différentes parties prenantes permet de mettre en place un projet juste, cohérent, efficace et donc durable car approprié par les acteurs. Lors de la production d'une analyse des parties prenantes, il est important d'analyser les modes de fonctionnement dissimulés par les acteurs. Par exemple, une structure institutionnelle comme un ministère ou une collectivité s'appuie sur une politique publique de l'assainissement

qu'il est nécessaire - d'analyser ou du moins de connaître - pour que l'action soit inscrite dans une démarche en accord avec celle-ci. Il existe différents types d'acteurs, internes ou externes qui ont une influence sur un projet d'assainissement. Parmi les acteurs incontournables se trouvent :

- *La population/Les bénéficiaires/Les usagers* : Même s'ils partagent un même territoire et ont un niveau de vie similaire, les usagers ne sont pas un groupe homogène et ont donc des intérêts particuliers. Il existe plusieurs types de classification possibles de ces sous-groupes en fonction du : sexe (H/F) ; métier ; influence (leader/minorité) ; religion ; âge (jeunes/actifs/autres) ; etc.
- *L'État, le ministère, les collectivités, le chef de quartier*, etc.
- *Les chefs traditionnels locaux.*
- *Les associations* (activités génératrices de revenu, groupements de commerçants, comités scolaires, etc.).
- *Les entreprises.*
- *Les syndicats d'eau et d'assainissement.*
- *Les bailleurs.*

Comprendre les différentes relations entre les acteurs et les responsabilités de chacun permettra de mettre en place une structure de pilotage (comités de gestion, « conseils des sages », autres, etc.) pertinente et cohérente, essentielle à la viabilité du projet.

LES ACTEURS : UNE RÉALITÉ DE TERRAIN

En République Démocratique du Congo, c'est un service public qui théoriquement assure la gestion de l'eau et de l'assainissement en milieu rural (REGIDESO [entreprise publique] ou le Service national d'hydraulique rurale). Certaines zones voient l'intervention de multiples ONG depuis 20 ans qui ont initié le développement de comités de gestion de points d'eau (COGEPE) et/ou d'association d'usagers des réseaux d'eau potable (ASUREP). Ce n'est qu'en 2016 qu'une loi donne des responsabilités précises au gouvernement, aux provinces et aux entités territoriales décentralisées, pour reconnaître les COGEPE/ ASUREP comme prestataires de service public.

PROPOSITION D'ATELIER : SCHÉMA REPRÉSENTANT L'ORGANISATION DES ACTEURS LOCAUX DANS LE PROJET

Type : Diagramme de Venn.

Durée : 2 heures.

Public : Former un groupe de 5 à 8 personnes maximum dont la composition est représentative des acteurs locaux avec l'objectif visé par votre démarche (exemple : groupement de femmes produisant du savon artisanal). Cet atelier peut être pratiqué plusieurs fois auprès de différents groupements d'usagers ou autres parties prenantes de l'action envisagée.

Moyens :

- ❖ Matériel pour faire un schéma durable :
 - Feutres de différentes couleurs, grandes affiches,
 - Stylos et Post-it ou autres moyens à disposition.

Objectifs :

- ❖ Identifier les différentes parties prenantes, leur importance, et leurs interactions afin de définir un plan d'action cohérent.
- ❖ Prévenir l'exclusion de certains groupes.
- ❖ Comprendre le système organisationnel existant.
- ❖ Impliquer dès l'élaboration du projet, l'ensemble des acteurs.
- ❖ Identifier les conflits possibles entre acteurs.

Descriptif

Le diagramme de Venn est un outil participatif de référence pour identifier rapidement et efficacement la structuration organisationnelle d'un milieu d'intervention. Cet outil permet d'avoir une vue d'ensemble des acteurs en présence et d'identifier les rapports de force ainsi que les interactions existantes. Ainsi, cet atelier ne donne pas une réponse ou une image unique et définitive mais fait plutôt ressortir une multitude de réalités.

Déroulement

Étape 1 : Brainstorming des parties prenantes clés

L'animateur demande au groupe d'identifier et de lister toutes les personnes et les organisations qui interagissent dans la communauté. L'attention doit aussi être portée sur les acteurs qui sont – ou qui pourraient – être affectés directement ou indirectement par une action sur la thématique envisagée, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté.

Dans cette étape, il est important de vérifier que tous les groupes vulnérables soient identifiés et que la question du genre a bien été soulevée.

Étape 2 : Représentation schématique de l'organisation

L'animateur demande au groupe de définir le degré et le type de relation qu'entretiennent les parties prenantes entre elles.

Pour cela, dessiner un grand cercle représentant les limites de votre projet.

Puis, demander quel degré d'importance à chacune des entités, et choisir en conséquence un cercle de taille, petite, moyenne ou grande. Chaque partie prenante doit avoir un cercle d'une couleur différente.

Pour chaque organisation, il est possible de faire des branches afin de ressortir les différentes personnes clés de cette organisation qui pourraient avoir une importance significative et des liens spécifiques avec d'autres entités (exemple : sous-groupe de l'école : le directeur ou les enseignants).

La force des relations sera marquée d'un trait plus ou moins épais et les divers liens seront illustrés par différentes couleurs entre les deux composantes.

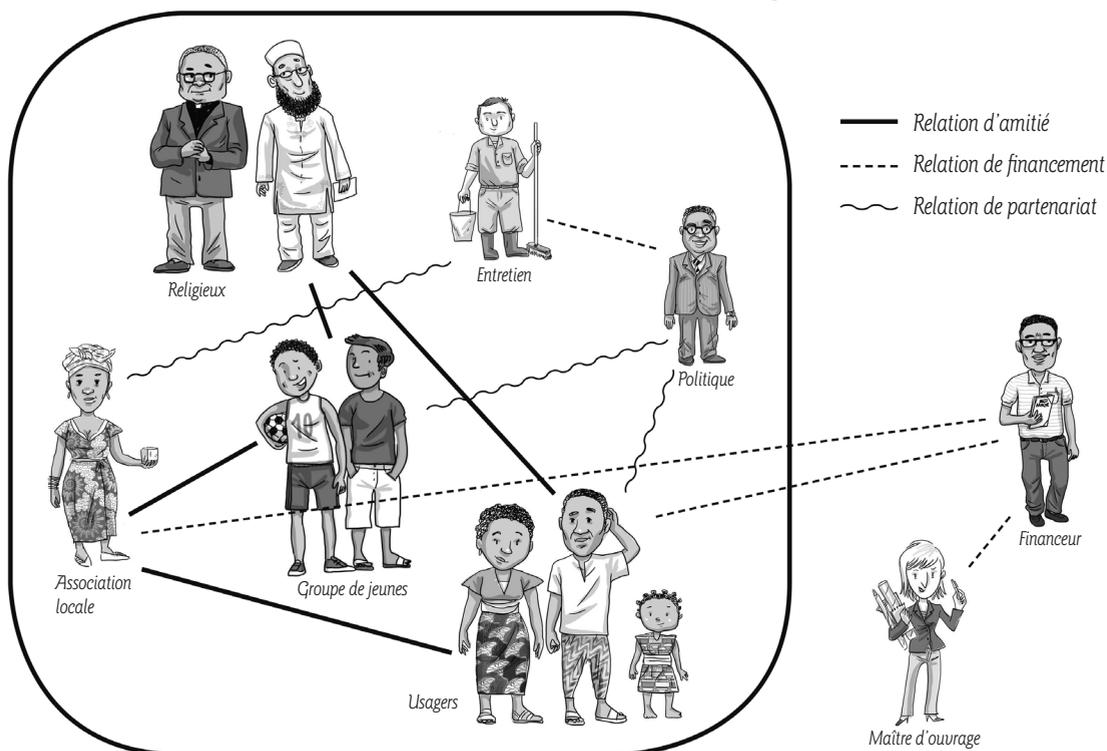
Conclusion

Dans un contexte socio-culturel différent de celui dans lequel nous avons l'habitude d'évoluer, les enjeux et relations des acteurs d'un territoire donné apparaissent complexes et difficiles à appréhender. Le travail réalisé par la population permet au porteur de projet de percevoir ces enjeux et relations. Il s'agit ici pour lui de capitaliser des informations nécessaires et préalables à un diagnostic de terrain. Les éléments de diagnostic qui vont suivre permettront de compléter la vision d'ensemble de relations et des enjeux des parties prenantes par le porteur de projet.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Voir le chapitre « Analyse des parties prenantes » du compendium.

Diagramme de Venn



Question n°4 – Comment s'appuyer sur les parties prenantes en valorisant leur expertise du milieu pour réaliser un diagnostic pertinent ?

L'implication des parties prenantes dans la réalisation du diagnostic est essentielle.

Les acteurs locaux maîtrisent mieux que quiconque, le contexte et les problèmes dans lesquels ils évoluent. Parfois, cette connaissance du milieu très « routinière » n'autorise cependant pas un recul suffisant pour identifier des situations problématiques qui pourraient être simplement résolues.

Ces acteurs du terrain et du quotidien (groupements de femmes, chefs de quartier, associations des jeunes, agents municipaux, élus) vont identifier efficacement et rapidement les ressources disponibles et les difficultés dans leur environnement immédiat. En intégrant les protagonistes dès le diagnostic, on obtient donc la garantie d'une meilleure compréhension du contexte ainsi qu'une responsabilisation des acteurs interrogés quant aux actions qui vont être menées. Il s'agit donc non seulement d'associer au diagnostic les représentants ou « responsables » des parties prenantes mais aussi d'aller consulter les utilisateurs concernés sur le terrain.

En effet, au regard des pratiques des acteurs, ce ne sont pas les chefs des services techniques de la mairie qui va s'occuper de la vidange des latrines, ni le président du comité scolaire qui va animer des sessions de sensibilisation à l'hygiène avec les élèves, mais bien des personnes de la localité étant directement touchées par ces problématiques.

Le rôle d'un acteur externe s'inscrit alors dans l'organisation et la formulation du diagnostic. Les éléments de diagnostic à analyser pour réaliser une opération d'assainissement qui soit durable sont les suivants :

- Analyse des acteurs en présence (cf. question 3).
- Analyse technique (nappe phréatique, zone inondable, type de sol, matériaux disponibles, quincaillerie locale, etc.).
- Analyse socio-culturelle (us et coutumes sur les excréta et déchets, pratiques d'hygiène, structuration inter-ethnique, etc. [cf. l'outil dans le compendium au chapitre « **Diagnostic** »]).

Parcourir ensemble la zone d'intervention permet d'élaborer un diagnostic technique sur l'eau, l'assainissement, tout en y associant une lecture des pratiques sociales. Néanmoins, cette analyse doit être enrichie avec les populations afin d'apporter une plus-value qui n'est pas forcément décelable par une observation externe.

Certaines catégories de personnes - souvent les plus vulnérables- consacrent une part importante de leur temps à chercher ou à valoriser l'eau alors que d'autres ne font que l'utiliser. Il s'agit, via cet exercice d'arriver, à partir d'une perception souvent privée et individuelle de l'assainissement (gestion individuelle par foyer), à identifier un intérêt communautaire public.

PROPOSITION D'ATELIER : IDENTIFIER LA SITUATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT DANS UN TERRITOIRE

Type : Carte Communautaire.

Durée : 2 heures.

Public : Former un groupe de 5 personnes maximum dont la composition est homogène à l'utilisation d'un moyen d'assainissement ou d'une zone géographique. Cet atelier doit être joué en même temps par plusieurs groupes en fonction du nombre et de la diversité du public cible.

Moyens :

- ❖ Matériel pour faire une carte :
 - Grandes affiches (au moins une feuille A2).
 - Feutres de couleurs différentes.
 - Scotch, pâte à fixer ou autres moyens à disposition.

Objectifs :

- ❖ Diagnostiquer de manière participative la situation générale sur la thématique eau et assainissement puis recueillir les données quantitatives et qualitatives des infrastructures et ressources existantes.
- ❖ Identifier les enjeux sanitaires tels que vécus par les habitants (difficultés d'approvisionnement en eau, problèmes de transport ou de stockage, besoins en toilettes, problèmes de gestion des eaux usées...).
- ❖ Percevoir les types de relations des parties prenantes (en leur sein et entre elles).

Description

La carte communautaire de l'eau et de l'assainissement permet d'avoir une vision globale de la situation en eau, en déchets et en assainissement d'une zone géographique donnée. Elle offre une vue d'ensemble de l'existant et des pratiques en cours et permet de statuer sur l'utilité d'un projet. Cette activité renforce la confiance des participants vis-à-vis de leur propre capacité à analyser des problèmes localement et elle renforce leur motivation à les résoudre. Elle permet également à l'acteur de terrain de mesurer le niveau de connaissance des participants et leur degré de conscience quant aux conséquences positives ou négatives des habitudes et conduites qui prévalent dans leur communauté, en particulier sur l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Déroulé

Étape 1 : Création d'une carte communautaire

Demander au groupe de dessiner sur le support à disposition un plan de masse de la zone (lieu cible vue du ciel) comme ils se le représentent.

Étape 2 : Identifier les différents cycles de vie de l'eau et des déchets

Les participants doivent construire les chemins de l'eau en dessinant sa provenance, son utilisation et sa destination finale (voire sa valorisation après traitement). L'épaisseur du trait et la taille de l'interface usager dessinée (toilettes, bornes fontaine, etc.) définira la représentation que chacun a de la quantité d'eau utilisée (exemple : gros arrosoir pour les champs et petites toilettes pour les particuliers).

Reproduire cette étape, mais avec les aliments (jusqu'aux excréta) puis avec les autres déchets solides. Si certaines installations ne sont pas sur la carte, les dessiner aux extrémités des flèches de provenance ou de destination afin de bien comprendre le cycle.

À la fin de ces étapes, demander aux groupes d'identifier les endroits où ils considèrent qu'il existe un manque fondamental en assainissement (exemple : pas de toilettes à proximité d'une zone de défécation à l'air libre).

Étape 3 : Identifier les rôles que peuvent avoir les acteurs pour un changement de situation

Une fois la carte finalisée, ajouter des symboles représentant différents personnages qui s'occupent de l'assainissement, et notamment du transport ou de la collecte. Exemples :

- ❖ Symbole de femme à côté du chemin de l'eau.

- ❖ Symbole d'un balai pour celui qui ramasse les excréta dans la zone de défécation.
- ❖ Symbole d'un camion pour l'entreprise qui se charge de la vidange des fosses septiques.

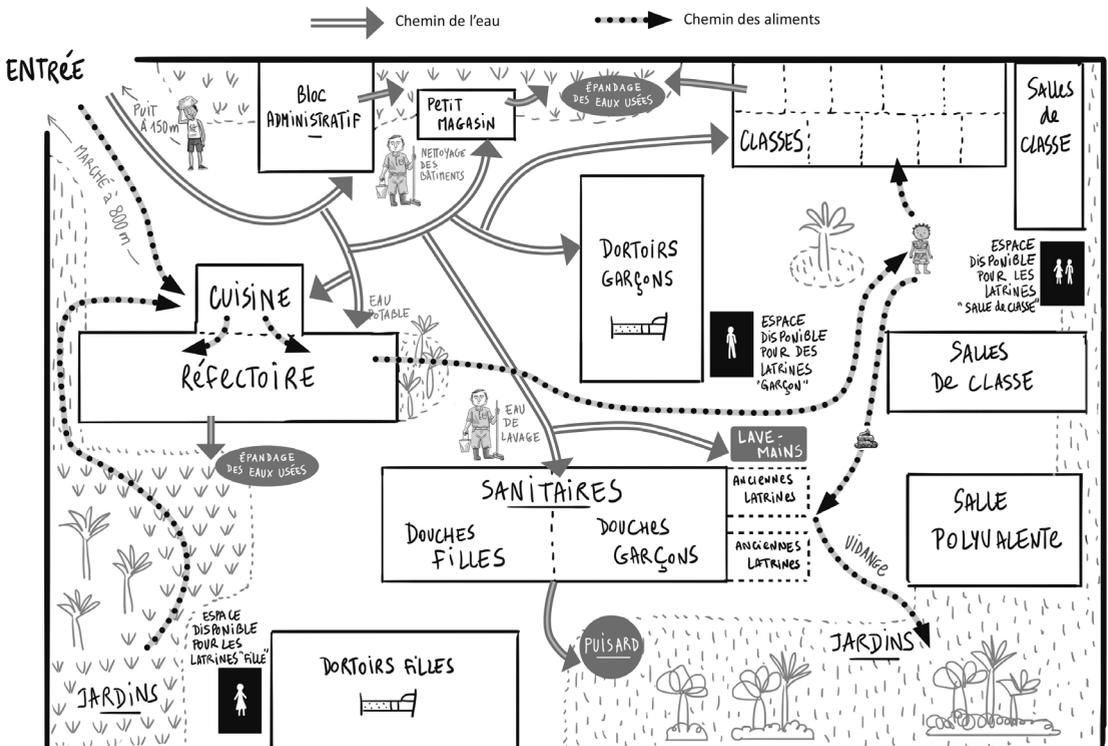
Conclusion

La réalisation de la carte communautaire par les parties prenantes a permis au porteur de projet d'approcher les savoir-faire et les rapports entre les personnes et institutions tout en travaillant sur un outil technique. Cet outil a aussi permis d'établir la base d'un diagnostic technique (sans descendre sur le terrain). Il convient d'approfondir ce travail de diagnostic en identifiant non seulement les attentes et besoins de la population, mais aussi les aspects techniques sur le terrain, de manière à vérifier la faisabilité d'une construction.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Voir les chapitres « Gestion de projet » et « Diagnostic » du compendium.

Exemple d'une carte communautaire pour une école



ORGANISER LES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC AFIN DE CONCEVOIR UNE ACTION PARTAGÉE PAR TOUS

Question n°5 – Comment organiser, hiérarchiser, prioriser les objectifs de la communauté ?

La compréhension des problèmes liés à l'assainissement a déjà dû émerger des parties prenantes dans les travaux de diagnostic. Les différents interlocuteurs doivent avoir conscience que la situation existante de l'assainissement peut être améliorée. Il est maintenant nécessaire de passer du diagnostic à la conception du projet en cernant les problématiques pour penser les solutions durablement. Le porteur de projet et les parties prenantes doivent entrer dans cette dynamique de manière commune, si le porteur de projet n'est pas partie prenante de l'action.

Pour ce faire, une hiérarchisation doit être réalisée :

- *Prioriser les problèmes et les demandes : l'urgence et l'intérêt de résoudre un problème n'est pas le même pour tous.*
- *Établir les relations de cause à effet qui peuvent exister.*

Il faut formaliser la situation par un cadre écrit. La formalisation doit se faire en concertation avec les parties prenantes étant donné que les rapports à l'assainissement varient en fonction des personnes. Certains acteurs vont appréhender des particularités essentielles au dispositif d'assainissement, indétectables pour d'autres. Par exemple, un technicien pourra plus facilement détecter des difficultés de gestion ou d'organisation du service qu'un usager. Il s'agit donc de clarifier les préoccupations et les attentes avec la population. En fonction des problèmes principaux identifiés par les acteurs, différentes stratégies et plans d'action seront conçus afin de planifier les objectifs de l'action à atteindre.

PROPOSITION D'ATELIER: IDENTIFICATION DES PROBLÈMES ET DES SOLUTIONS : VERS LA CRÉATION D'UN CADRE LOGIQUE

Type : Arbre à problèmes et à solutions.

Durée : Au moins de 2 séances de 2 h00.

Moyens : Matériel pour réaliser un schéma en sablier: Grande affiche, Feutres, Post-it, stylos ou autres moyens à disposition.

Public : 1 à 2 représentants de toutes les parties prenantes concernées par le projet.

Objectifs :

- ❖ Prioriser les problèmes et demandes associées.
- ❖ Analyser la relation de causalité des problèmes.
- ❖ Identifier les solutions et les classer.
- ❖ Créer une stratégie d'action.

Descriptif

L'arbre à problèmes et à solutions est un outil méthodologique simple qui permet de schématiser une situation problématique pour mieux l'analyser. Il va permettre d'amorcer la planification de l'action qui est formalisée par le cadre logique (*voir à cet effet : Action contre la faim. 2007. Eau – Assainissement – Hygiène pour les populations à risque – Chapitre 2.3 Gestion de projet – Conception du projet – page 40*).

Cette méthode permet de rentrer dans l'académisme du cadre logique, quasi systématiquement exigé pour obtenir des financements de la part des grands bailleurs internationaux.

Pour permettre la construction de ce cadre logique, il faut organiser, prioriser et hiérarchiser les problèmes et demandes identifiées. Il s'agit d'un travail rigoureux et structurant du projet, mais complexe à réaliser : il faut décortiquer problèmes, causes, solutions. Il est important de maîtriser le cadre de la gestion de projet pour animer un tel atelier et garder les parties prenantes impliquées et captivées par ce travail difficile.

Déroulement

Séance 1 : Arbre à problèmes (partie sous-sol : les racines)

Dans un premier temps, les participants doivent lister tous les problèmes liés (même indirectement) à l'assainissement. Aucun point ne doit être écarté, notamment en ce qui concerne la qualité de la ressource en eau aux points d'approvisionnement, l'emplacement, les usages, la présence ou absence d'infrastructures, la pertinence du système utilisé au niveau de sa technologie ou de son échelle, de l'entretien, de la gestion du système... Ces différents points doivent être discutés en croisant les 5 maillons de l'assainissement que sont : l'interface usager, la collecte, le transport, le traitement et la valorisation/élimination des matières.

Une fois tous les problèmes répertoriés, il faut définir précisément le problème central (priorité n° 1 = le tronc). Pour faciliter ce travail, il est possible d'animer un débat en reprenant les supports « carte communautaire » et « diagramme de Venn » pour partir des problèmes existants déjà identifiés. Le listing des problèmes doit être exhaustif : toutes les idées doivent être rassemblées, même celles qui peuvent paraître les moins pertinentes ! L'assainissement relève de la sphère privée et est donc très personnel. Il est donc important de favoriser l'expression de tous les participants par le débat.

Certains problèmes sont les composantes d'autres problèmes. Il faut partir du problème central qui est au cœur du projet pour permettre d'identifier dans

la liste réalisée, les causes principales et les effets secondaires.

Une fois le listing et la priorisation établie, il est possible de construire les racines de l'arbre en identifiant les relations de causalité. Pour cela, il est nécessaire de créer différents niveaux reliés par des branches en partant des causes (bas) pour arriver aux effets (haut).

À chaque étape, des problèmes peuvent être réécrits, ajoutés ou supprimés s'il y a un consensus dans le groupe. Les problèmes doivent être formulés de manière à faire ressortir un aspect négatif de l'existant et non pas comme une absence de solution. Exemple : « Les toilettes ne sont pas entretenues » devient « Les toilettes sont sales ».

Séance 2 : L'arbre à solutions (partie aérienne : les branches)

Cette étape vise à passer d'une « situation négative existante » à une « vision souhaitée et raisonnable de l'avenir ». Il s'agit donc de transformer les problèmes actuels en solutions pertinentes qui se traduisent par des objectifs opérationnels. Ce travail permet de planifier une méthode pour l'action. Les rapports causes/effets deviennent des rapports moyens/finalités. Selon l'avancement du diagnostic, une descente sur le terrain avec les parties prenantes pour s'avérer utile pour confirmer ou non ces idées ou ces hypothèses.

Certains problèmes peuvent ne pas se traduire en objectifs, ou être trop peu réalistes pour pouvoir être appliqués. Dans ces cas-là, il est possible de ne pas les prendre en compte ou de trouver d'autres objectifs qui recouvrent ce problème.

Une fois l'arbre à problème bien établi, il s'agit de modifier chaque case (chaque racine) en une solution qui est représentée par symétrie dans une branche. (cf schéma page suivante).

Ainsi :

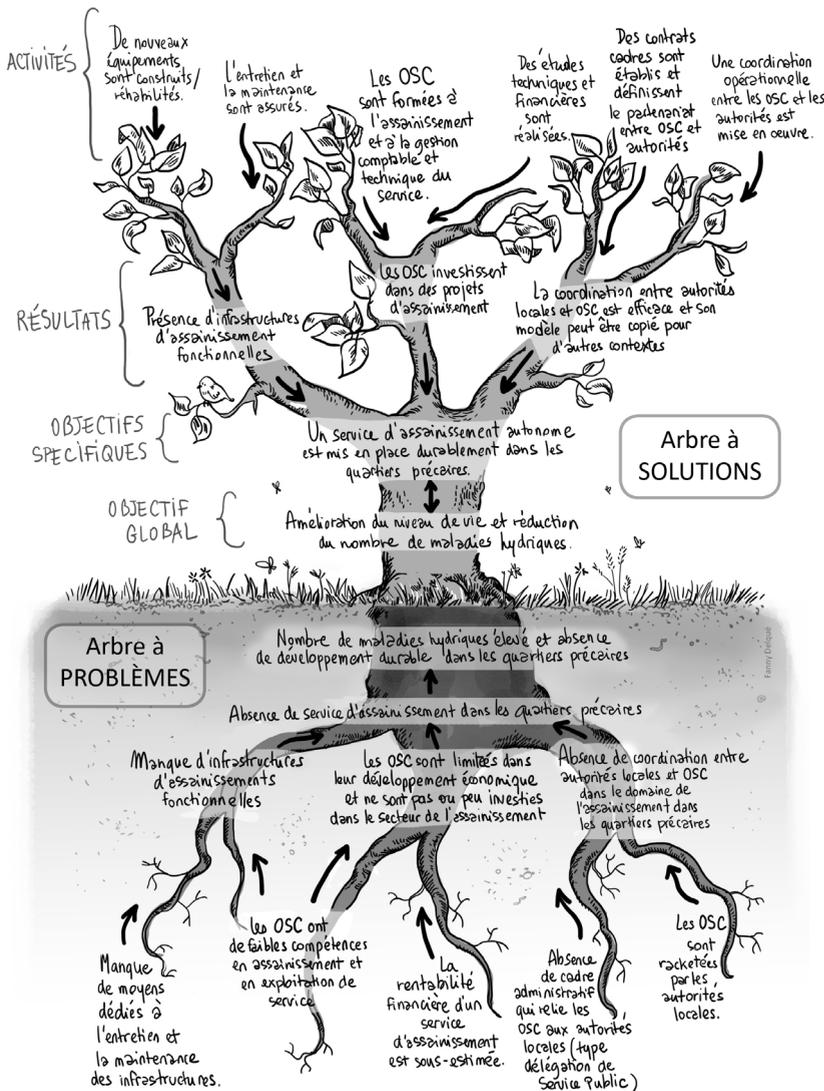
- ❖ Le projet contribue à résoudre l'**objectif général** qui doit être écrit sur le tronc.
- ❖ **Au niveau 2**, la solution à atteindre devient l'**objectif spécifique** du projet.
- ❖ **Au niveau 3**, les conséquences des problèmes sont transformées en l'équivalent des **résultats** attendus du projet.
- ❖ **Au dernier niveau (feuillage)**, les causes sont transformées en solutions qui sont des **activités** à mettre en place pour résoudre le problème principal et donc atteindre l'objectif attendus du projet.

Conclusion

À ce stade plusieurs itinéraires de projet sont encore possibles. Il s'agit donc d'aider les parties prenantes à choisir la stratégie d'intervention la plus réaliste. Si la stratégie d'assainissement est déjà clairement définie, les choix qui vont être faits dans le cadre de l'atelier vont porter sur les modalités de la mise en œuvre de cet assainissement. Cela va permettre de cadrer le choix des solutions techniques ainsi que la gestion et l'exploitation des infrastructures qui pourraient être construites. Une bonne connaissance des moyens qui pourraient être mis à disposition permet de donner du réalisme à l'atelier en évitant des objectifs fantaisistes.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Avant l'animation de l'atelier, voir les chapitres « Gestion de projet » et « Méthodologie de projet » du compendium, ainsi que le document d'ACF (page 40) cité dans le chapitre « Techniques de l'assainissement ».



Arbre à PROBLÈMES et arbre à SOLUTIONS

OSC : Organisation de la Société Civile

ORGANISER LES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC AFIN DE CONCEVOIR UNE ACTION PARTAGÉE PAR TOUS

Question n°6 – Comment accompagner les usagers / exploitants à choisir le dispositif d'assainissement le plus approprié ?

La recherche, avec les parties prenantes, d'une solution sociale et technique appropriée doit être examinée dans la mesure du possible, lors de la formulation du projet. Le choix des infrastructures doit être considéré en prenant compte les aspects humains tels que les critères socio-culturels ou les capacités d'exploitation.

Le choix de l'assainissement doit représenter les sensibilités et les attentes de chacun. Les critères qui doivent être considérés sont de 3 ordres :

- **L'implantation** : choix du lieu ou site de construction du dispositif : toilettes et/ou ensemble de la filière avec les 5 maillons (voir préambule).
- **La conception** : choix et élaboration détaillée (plans, matériaux, etc.) des techniques à réaliser pour les 5 maillons au regard des contraintes techniques et socio-culturelles.
- **L'exploitation** : tâches de nettoyage, de maintenance et d'entretien des dispositifs construits.

L'aspect financier est transversal aux 3 critères. Ces critères doivent être décomposés en sous-critères tenant compte des aspects techniques et socio-culturels de l'assainissement (implantation et conception) et de service (plan de financement, capacités et désirs techniques des usagers et des exploitants envers le système à choisir, etc.) surtout pour l'exploitation. L'objectif doit rester de répondre au mieux aux attentes des usagers, de l'exploitant et du maître d'ouvrage qui est propriétaire du dispositif construit. Des installations construites et entretenues avec des matériaux et des compétences locales apportent un gage de pérennité et contribuent au développement durable.

Des études précisant le diagnostic réalisé peuvent être planifiées en fonction de l'action envisagée. Elles peuvent être :

- **Techniques** : études de sol, topographie, perméabilité, analyses de marchés et des matériaux et ressources disponibles, etc.
- **Socio-culturelles** : enquêtes, analyses des connaissances, attitudes et pratiques (voir document d'ACF (page 35) cités dans le chapitre «Techniques de l'assainissement»), etc.
- **Juridiques et financières** : dans le cadre de la mise en place d'un service avec business plan.

Les notions de dignité, de sécurité, et de genre doivent être prises en compte autant que l'aspect sanitaire.

Le choix du système d'assainissement : un choix avant tout socio-culturel

Dans la plupart des milieux ruraux africains, les hommes choisissent souvent de placer les toilettes dans la cour pour éviter les odeurs : les femmes préfèrent quant à elles, les construire dans la maison pour faciliter les tâches ménagères et avoir une garantie de sécurité et de confort. De plus, les hommes ont souvent d'autres possibilités pour aller aux toilettes car ils travaillent souvent à l'extérieur alors que les femmes passent plus de temps au sein du ménage.

Certaines religions préconisent parfois la conduite à avoir face à l'assainissement. Par exemple, pour les musulmans, les excréta sont considérés comme des impuretés dont le contact direct est proscrit tandis que l'eau permet la purification. Cette situation explique en partie, la pratique du nettoyage anal à l'eau.

PROPOSITION D'ATELIER : RECHERCHE DE SOLUTION D'ASSAINISSEMENT



Recherche de Solution



Type : Choix d'une solution technique d'assainissement optimale.

Durée : 2 heures.

Public : Toutes les parties prenantes identifiées avec en priorité, les usagers et les exploitants.

Moyens :

❖ Fiches explicatives de fonctionnement (avec avantages/inconvénients) et d'exploitation des solutions d'assainissement à présenter.

- Grandes affiches, feutres, Post-it, feuilles, stylos.
- Scotch ou tout autre moyen à disposition.

Objectifs :

- ❖ Organiser les demandes afin de choisir de manière participative, une technique d'assainissement.
- ❖ Identifier les capacités et les volontés relatives à l'assainissement.

Descriptif

L'objectif de cet atelier est d'aider les usagers/exploitants à choisir une technique d'assainissement cohérente avec leurs pratiques et leurs attentes. L'idée est de présenter un panel restreint de filières d'assainissement compatible avec les éléments du diagnostic préétabli. La présentation doit comprendre de manière détaillée, les avantages et inconvénients de chaque dispositif/filière en matière d'utilisation et d'exploitation afin d'aider les parties prenantes à faire le choix d'assainissement optimal. Des visites collectives de sites équipés sont fortement conseillées dans cet atelier.

Déroulé

Étape 1 : Faisabilité du type d'assainissement

L'équipe technique (porteur de projet ou une autre partie prenante) doit, en croisant les données déjà recueillies dans les phases de diagnostic et d'identification précédentes, présélectionner différents types d'assainissement (5 au maximum). Pour cela, il est possible de s'aider du tableau synthétique « options d'assainissement » (non exhaustif).

Une fois la sélection réalisée, il est nécessaire de réaliser ou d'imprimer des fiches support qui puissent être utilisées avec les usagers et exploitants dans le cadre des étapes 2 et 3 à suivre. Certaines fiches sont disponibles dans le compendium dans le chapitre « Techniques de l'assainissement ».

Étape 2 : Compréhension des critères

Préalablement au choix d'une solution technique, il convient de définir les critères à considérer dans ce choix. L'animateur propose aux participants de discuter en groupe avec un rapporteur autour des thèmes suivants pour définir les critères :

- ❖ **Acceptabilité de l'interface usager :** assise (siège/dalle) ; collecte (séparation/unitaire) ; type de nettoyage (anal/papier), dignité ; sécurité ; etc.
- ❖ **Implantation :** dans le bâti/en extérieur ; parcelle collective/privée ; type d'accès pour l'exploitation, intimité, etc.
- ❖ **Entretien/exploitation :** facilités d'utilisation et d'entretien, blocages sur la manutention d'excréments frais, capacités et désirs de collecte et/ou de transport, perceptions des risques sanitaires, etc.

TABLEAU SYNTHETIQUE NON EXHAUSTIF DES OPTIONS D'ASSAINISSEMENT

SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT		Faisabilité du site			Besoin d'apports	Contraintes d'installation (hors cabine)	Contraintes de gestion	Coûts*		Surface foncière nécessaire	Public Cible	Vidange
		Sol Artificiel	Nappe affleurante	Zone inondable				Investissement*	entretien par ménage par an			
Latrine sèche	sur fosse étanche	NON	OK	NON	Rien	1 dalle de défécation + 1 fosse à creuser, maçonner et étanchéifier	extraction de boues fraîches	50 à 100€	5 à 10€	Très faible	Rural/ Périurbain - Familiale et public	équipements de protection individuels
	sur double fosse non étanche	NON	NON	NON	Rien	1 dalle de défécation + 2 fosses à creuser	gestion de l'entretien des fosses	100 à 160€	5 à 10€	Très faible	Rural/ Périurbain - Familiale et public	manuelle
	Amélioré auto-ventilée (VIP)	NON	NON	NON	Rien	2 dalles de défécation + 2 fosses à creuser + tuyau de ventilation	Assurer la gestion de la ventilation (entretien couvercle et tuyaux)	100 à 400€	5 à 10€	Très faible	Rural/ Périurbain - Familiale et public	équipements de protection individuels
Latrine à chasse d'eau manuelle sur double fosse non étanche		NON	NON	NON	Eau	1 fosse à creuser et maçonner	Vidange mécanique avec accès véhicule	50 à 100€	10 à 50€	Moyenne	Rural/ Périurbain - Familiale et public	Mécanique
Arbor-100 sur simple fosse non étanche		NON	NON	NON	Matière sèche	1 fosse de petite dimension à creuser	Déplacer la cabine tous les ans dans une nouvelle fosse	50 €	5 à 10 €	Forte	Rural - Public	aucune
Toilettes à Compost à double cuve étanche		OK	OK	OK	Matière sèche	1 dalle de défécation + 2 cuves étanches à construire	gérer l'alternance des fosses et l'apport de matière sèche, vidanger	200 à 1000€	10 à 15€	Moyenne	Rural/ Périurbain - Familiale	manuelle
Toilettes à séparation d'urine à double cuve		OK	OK	OK	Matière sèche	1 dalle de défécation + 2 cuves étanches + 1 séparateur à construire	gérer les bidons d'urine et l'alternance des fosses et les vidanger	500 à 2000€	10 à 50€	Moyenne	Rural/ Urbain - Familiale	manuelle
Épandage végétalisé		NON	NON	OK	Rien	perméabilité moyenne à forte	Nettoyer le pré-traitement et tailler les végétaux	30 à 60 € par ménage	2 à 3€	Moyenne	Petites villes/ Périurbains - Familiale et public	manuelle
Lit de mulch planté		NON	NON	OK	Mulch	perméabilité moyenne à forte, se procurer du mulch	vérifier les écoulements et renouveler le mulch	20 à 30 € par ménage	5 à 15€	Moyenne	Rural - Familiale	manuelle
Bac dégraisseur		OK	OK	OK	Eau	pré-traitement qui doit être complété	Retirer les huiles, graisses et sables	40 à 90 € par ménage	5 à 15€	Moyenne	Rural/ Urbain - Public	manuelle
Fosse septique		OK	OK	NON	Eau	pré-traitement: veiller à la compartimentation, à la ventilation et aux 1 ^{er} d'entrée et de sortie.	Vérifier le niveau des boues, vidanger la fosse	150 à 400 €	20 à 100€	Moyenne à forte	Rural/ Urbain - Familiale	Mécanique
Puisard		NON	NON	NON	Moltons	Creuser un trou, le rendre étanche, le remplir de pierre et raccorder des tuyaux	Risque de colmatage par les dépôts	30 à 60 € par ménage	5 à 15€	faible	Rural/ Urbain - Familiale	manuelle
Compost		OK	NON	NON	Rien	protection des intempéries, accès facile mais éloigné des zones de vie.	gérer humidité et équilibre carbone/azote et aération	0 à 20€ par ménage	2 à 3€	Moyenne	Rural/ Urbain - Familiale et public	manuelle
Lit de séchage solaire		OK	OK	NON	Eau, Soleil	travaux de terrassement important, perméabilité très faible ou sol artificiel	Répartition des boues fraîches et curage des boues déshydratées	20 à 50€ par ménage	5 à 10€	Forte	Petites villes/ Périurbains - Public	manuelle
Filtre planté		OK	OK	OK	Eau	Confectionner des bacs étanches, installer pré-traitement, graviers, tuyaux et plantes	Nettoyer le pré-traitement et tailler les végétaux	30 à 60 € par ménage	10 €	Forte	Rural/ Périurbain - Familiale	Manuelle

❖ **Financement** : capacité de chacun à payer pour l'investissement/la maintenance ; modalités des paiements (tarif, taxe, forfait, mensualité, au passage, transfert, etc.) ; prix à payer.

❖ **Valorisation** : besoin et intérêt pour disposer d'engrais ; blocage socio-culturel sur l'utilisation de fumier humain en agriculture...

Afin d'être plus rapide et efficace en grand groupe, il est possible de donner un thème de critère de recherche par groupe (voir les critères ci-dessus).

Il est demandé à chaque groupe de noter sur des Post-it, des propositions précises. Une fois le temps imparti écoulé, en reprenant le travail du groupe précédent afin de le compléter. Le rôle de l'animateur est de s'assurer que les critères soient traités de manière exhaustive, c'est à dire que les sous-critères listés ci-dessus sont abordés dans le débat interne au(x) groupe(s).

Une fois le temps écoulé, une restitution est réalisée par chaque rapporteur de groupe et au final, une synthèse des critères est écrite par l'animateur avec l'approbation des parties prenantes. Une hiérarchisation des critères peut être faite en plénière si le besoin s'en fait sentir.

Étape 3 : Choisir le système d'assainissement adéquat

Sur la base de la liste des critères réalisée en étape 2, il est maintenant temps de choisir entre les différentes options proposées. L'animateur doit au préalable, préparer les solutions de manière à ce qu'elles soient fonctionnelles en prenant en compte les interconnexions entre les maillons (un maillon doit convenir au suivant comme par exemple un sseau ne peut pas convenir pour vider une fosse septique).

Pour le choix, toutes les données de chaque maillon doivent être prises en compte : prix, durée de vie, coût entretien, surface nécessaire, type de vidange... Les différentes fiches techniques détaillées sont disponibles sur les sites de Toilettes Du Monde, de Wiki Water ou de Programme Solidarité Eau.

Pour chaque type d'assainissement, demander de lister les avantages et les inconvénients. Cette étape peut être réalisée de plusieurs façons :

❖ Distribution à chaque groupe d'un jeu de fiches-solution. Chacun prend connaissance des solutions et pose des questions si besoin à l'animateur pour bien comprendre les avantages et inconvénients de chacun des critères.

❖ Présentation et explication en plénière par l'animateur de toutes les solutions proposées.

Il est nécessaire de laisser un temps de réflexion suffisamment long - parfois plusieurs jours - aux usagers/exploitants pour faire leur(s) choix en l'absence du porteur de projet. Une fois tous les systèmes d'assainissement évalués et la réflexion murie, demander leur d'éliminer un par un les choix en votant et en explicitant les différences. Refaire cette exercice pour chacun des emplacements choisis en reprenant si besoin, la carte communautaire (cf. Question 3) pour évaluer ces différents choix.

Conclusion

Cette étape prend du temps mais elle est l'un des socles de la pérennité, de l'utilisation et du bon entretien des infrastructures qui pourraient être construites. Ce travail clôture la conception de l'action. Il s'agit maintenant de concrétiser une planification qui réponde aussi aux attentes de la communauté. Pour cela, la planification doit elle aussi être réalisée par les futurs acteurs de l'action.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Il existe plusieurs fiches techniques qui peuvent être utilisées ou adaptées : voir les chapitres « **Techniques de l'assainissement** » dans le compendium.

VERS UNE APPROPRIATION TOTALE DE L'ACTION PAR LA COMMUNAUTÉ

Question n°7 – Comment planifier et réaliser ensemble les activités ?

La planification doit se faire en tenant compte du contexte local (situation politique, économique...), de la durée du projet et des ressources disponibles (humaine, financière, matérielle). Le cadre logique est le document de référence standard pour contractualiser la relation entre le bailleur et le maître d'ouvrage ou entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. C'est un outil difficile à prendre en main et pourtant très plébiscité par les bailleurs. Il permet de **synthétiser et de hiérarchiser les actions à mettre en place en les associant à des résultats pour atteindre l'objectif**. Pour permettre sa construction, il faut d'abord passer par une phase d'identification des problèmes et des solutions (cf. Question 5) et de recherche d'un système d'assainissement adéquat (cf. Question 6). Le cadre logique est réalisé à un moment donné dans un contexte particulier. C'est donc un document unique qui peut évoluer en fonction du contexte et du projet. En résumé, il s'agit de construire **le tableau de bord qui guide le projet**.

Les calendriers prévisionnels des activités et des ressources (ou diagramme de Gantt) doivent être combinés avec le cadre logique pour permettre d'optimiser l'action en quantifiant le temps et les moyens impartis pour chaque activité :

- **Le chronogramme d'activité** : il détermine l'ordre et l'importance des activités ainsi que leur durée, il précise les événements marquants par étape et assigne les responsabilités à l'équipe.
- **Le calendrier des ressources** : il planifie les moyens à déployer en détaillant les ressources directes et indirectes (humaines, physiques, techniques, administratives et financières).

Ce calendrier doit être pensé de manière lucide, réaliste et gérable dans les conditions imparties et en fonction du contexte (par exemple : fêtes locales, nationales ou religieuses, saison des pluies, etc.). Ainsi, il doit tenir compte des imprévus ou des retards liés à des complications pouvant être techniques ou administratives.

PROPOSITION D'ATELIER : RECHERCHE DE SOLUTION D'ASSAINISSEMENT

Type : Cadre logique.

Durée : Étape 1 et 2 : 2 heures 30 - Étape 3 : en fonction de la taille de l'action (2 à 6 heures possibles en plusieurs séances).

Public : Le niveau de difficulté de cet atelier étant élevé, il est indispensable de le réaliser avec un nombre assez restreint de personnes clés, ayant un intérêt affirmé pour le projet. Ces personnes doivent avoir bien intégrées la méthodologie du projet et sa logique.

Moyens :

- Matériel pour créer et afficher des textes et illustrations sur un support plus grand : feutres et grandes affiches, Post-it, feuilles, stylos, scotch ou tout autre moyen à disposition.
- Calendrier prévisionnel pour le temps du projet.
- Travaux réalisés dans les ateliers précédents.

Déroulé

Étape 1 : De l'arbre à problèmes et à solutions au cadre logique

Ce travail se fait en plénière avec les parties prenantes. L'animateur gère le débat entre les participants. Il faut reformuler les différents niveaux de solutions déjà établis dans l'arbre à problèmes et à objectifs (cf. Question 5) pour obtenir objectifs, résultats et activités. Il est possible de se baser sur les éléments suivants :

❖ **Niveau 1 et 2 (Tronc) :** Les **objectifs** sont rédigés en phrases générales à l'infinitif et en employant des verbes comme améliorer, contribuer, participer, etc.

- **Objectif global :** Représentent l'intérêt général du projet pour la société et les impacts durables générés.

Par exemple : Améliorer les conditions de vie et d'hygiène dans les quartiers précaires.

- **Objectifs spécifiques :** C'est l'essence du projet. Tout le projet doit être conçu dans le seul but de réaliser cet objectif et ainsi produire les changements positifs escomptés sur le long terme pour les usagers. S'il y a différents objectifs spécifiques, il faut traiter chacun d'entre eux de manière différent.

Par exemple, 2 objectifs spécifiques : (I) créer un service urbain autonome de toilettes publiques dans 2 quartiers précaires, et (II) créer un partenariat renforcé et répliquable entre les autorités locales et les organisations de la société civile dans la gestion de l'assainissement.

❖ **Niveau 3 : Résultats à atteindre :** Phrase précise conjuguée au présent généralement avec les verbes « avoir » ou « être ».

Par exemple (I) 2 centres de toilettes publiques sont gérés par 2 organisations de la société civile autonomes sur le plan économique et technique, (II) 10 organisations sont formées à l'assainissement amélioré et (III) Les outils et procédures de concertation et de contractualisation entre les autorités et les organisations de la société civile pour des actions d'assainissement sont opérationnels et répliquables.

❖ **Dernier niveau (feuillage) :** Les **activités** concrètes de terrain à mettre en place : phrase commençant par un verbe à l'infinitif.

Par exemple : Construire 2 centres de toilettes publiques et former des organisations de la société civile.



Schéma planification
de la réalisation
des activités

Étape 2 : Élaboration d'un cadre logique

Le cadre logique est une matrice qui se lit de 2 manières : horizontalement et verticalement. L'animateur prépare la matrice sur une (ou des feuilles) grand format (type « paper board ») et fait 2 groupes, de manière à confronter les propositions de chacun afin de produire un cadre logique final. Chaque groupe travaille sur une matrice vierge pendant 1h30, d'abord en notant les logiques d'intervention de l'objectif général jusqu'aux

activités, puis, de la même manière, réfléchit sur les indicateurs, les sources et moyens de vérification pour finir sur les hypothèses.

Une personne par groupe est en charge de restituer en plénière le travail réalisé. L'animateur assure alors en plénière la charge de synthétiser les réflexions et travaux des 2 groupes dans une nouvelle matrice vierge. S'il y a des avis divergents et/ou des manques dans la conception, c'est alors le moment d'en débattre.

CADRE LOGIQUE DE L'ACTION

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	Quel est l'objectif général auquel l'action va contribuer ?	Quels sont les indicateurs- clefs liés à ces objectifs généraux ?	Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?	
Objectifs spécifiques	Quels objectifs spécifiques l'action doit-elle atteindre comme contribution à l'objectif général	Quels indicateurs montrent en détail, que l'objectif de l'action est atteint ?	Quelles sources d'information existent et peuvent être rassemblées ? Quelles sont les méthodes pour obtenir ces informations ?	Quels facteurs et conditions hors de la responsabilité du bénéficiaire sont-elles nécessaires pour atteindre cet objectif ? (Conditions externes) Quels sont les risques à prendre en considération ?
Résultats attendus	Les résultats sont les réalisations qui vont permettre l'obtention des objectifs spécifiques Quels sont les résultats attendus ? (Numérotez ces résultats)	Quels indicateurs permettent de vérifier et de mesurer que l'action atteint les résultats attendus ?	Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?	Quels conditions externes doivent être réalisées pour obtenir les résultats attendus dans le temps escompté ?
Activités à développer	Quelles sont les activités-clefs à mettre en œuvre, et dans quel ordre, afin de produire les résultats attendus ? (Groupez les activités par résultats)	Moyens : Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple : personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?	Quelles sont les sources d'information sur le déroulement de l'action ? Coûts : Quels sont les coûts de l'action ? leur nature ? (Détail dans le budget de l'action)	Quelles pré-conditions sont requises avant que l'action commence ? Quelles conditions hors du contrôle direct du bénéficiaire doivent être réalisées pour la mise en œuvre des activités ?

La lecture de la matrice du cadre logique est la suivante :

- **Horizontalement** : la lecture permet d'avoir des logiques thématiques détaillées (objectifs, résultats et activités).
- **Verticalement** : la lecture permet d'appréhender les liens de cause à effet.

Les indicateurs objectivement vérifiables (IOV) permettent de suivre et vérifier la progression et la réalisation de l'action. Ces indicateurs doivent être qualitatifs ou quantitatifs mais doivent être formulés de façon SMART : Spécifiques, Mesurables, Acceptés, Réalistes et Temporels. (Pour des exemples, se reporter au document d'Action Contre la Faim 2007 « Indicateurs de références » (p. 597) cité dans le chapitre « Techniques de l'assainissement » du compendium).

Par exemple, pour les actions de formation :
10 organisations ont suivi l'équivalent de 150 h de formation par stagiaire.

Les hypothèses sont les facteurs externes qui pourraient influencer la réalisation de l'action à court ou à long terme.

Voici des exemples d'hypothèses relatives à l'assainissement : élection présidentielle calme, absence d'évènement climatique (ouragan, sécheresse, etc.), absence d'inflation des prix des matériaux de construction, situation sécuritaire stable, etc.

Étape 3 : Calendrier prévisionnel et planification des ressources

Il s'agit ici de définir la durée de chacune des activités et leur période de réalisation. Également, cet outil doit permettre de rendre compte des étapes de l'action : validation des prérequis avant d'engager l'action suivante. Le diagramme permet :

Erreurs courantes dans la formulation de la logique d'intervention :

- Définition objectif général / objectif(s) spécifique(s) trop ambitieux compte tenu du contexte et des ressources et capacités disponibles.
- Oubli de certains résultats ou activités nécessaires pour atteindre le niveau supérieur.
- Objectifs formulés de façon trop vague pour permettre de savoir quels seraient les résultats/activités à associer.
- Introduction de principes généraux ou d'activités comme objectif ou résultat. Par exemple : "participation des acteurs" ou "égalité des genres".
- Confusion entre les différents niveaux de la hiérarchie des objectifs.

- de déterminer les dates de réalisation,
- d'identifier les marges existantes sur certaines tâches,
- de visualiser d'un seul coup d'œil, retards ou avancées.

L'animateur propose aux participants la liste de tâches à réaliser suivante :

❖ **Décomposer** les activités en différentes tâches qui soient simples et réalisables de manière indépendante. Ces tâches doivent pouvoir être réalisées dans un temps imparti à fixer.

❖ **Établir** un ordre d'exécution des tâches en prenant en compte les différents liens de conditionnalité entre les tâches (une signalétique pour représenter ces dépendances doit être imaginée).

❖ **Planifier** les ressources et moyens (techniques et humains) nécessaires pour mener chaque activité. Il faut lister les tâches associées et en définir les ressources nécessaires (matériaux, humaines, ingénierie, etc.), les moyens (outillages, autorisations, etc.) et les personnes responsables. Les activités doivent être réalisées dans la mesure du possible par les parties prenantes de manière indépendante ou conjointe. Une intervention extérieure peut être imaginée pour certaines activités qui nécessiteraient des compétences spécifiques non présentes dans la zone d'intervention ou dans le cadre de l'action (par exemple une étude de sol).

❖ **Déterminer** la date de début et de fin du projet et proposer des événements clés pour valider la fin d'une activité.

❖ **Définir** quelles seront les différentes responsabilités de chacune des parties prenantes dans la réalisation des activités.

Conclusion

L'établissement du cadre logique est certainement l'une des étapes les plus difficiles. Le porteur de projet/l'animateur doit maîtriser la formulation des problèmes et solutions en activités, résultats et objectifs. Cette compétence peut nécessiter plusieurs jours de formation et des années de pratique. L'idée ici pour le porteur de projet/l'animateur est de pouvoir retranscrire habilement auprès des parties prenantes cette réflexion et être un catalyseur de « gymnastique intellectuelle ». Sur cette base, il s'agit de faire émerger le cadre logique par les parties prenantes sans dicter une solution imaginée de l'extérieure telle que « vous n'avez pas d'eau, ce sont des toilettes sèches qu'il vous faut »...

POUR ALLER PLUS LOIN :

Voir les chapitres « Gestion de projet », « Planification » et « Techniques de l'assainissement » dans le compendium.

Calendrier prévisionnel

CHRONOGRAMME ET PHASAGE DES ACTIVITÉS																						
N°	VOLET, ACTIVITÉS, SOUS-ACTIVITÉS	Phases		PHASE ÉTUDE				PHASE OPÉRATIONNELLE								Personnel						
		Semaines		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	A	B	C
I	PHASE "ÉTUDE"																					
	Activité 2.1 : Focus Group et Diagramme de Venn																			X		
	Activité 2.2 : Carte communautaire, Chemin de traverse																			X		
	Activité 2.3 : Réunions de concertation avec les mairies																			X		
	<i>Remise du rapport</i>																			X		
III	PHASE « OPÉRATIONNELLE »																					
	Activité 3.1 : Amélioration et structuration du système de collecte des déchets (R1)																				X	
	Activité 3.2 : Amélioration de l'assainissement des parcelles individuelles (R2)																				X	
	Activité 3.3 : Campagne de communication (R3)																					X
	Activité 3.8.1 : Communication de proximité																					X
	Activité 3.8.2 : Communication de masse																					X
	Activité 3.10 : Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités (R4)																				X	
	<i>Remise du rapport final</i>																				X	

Planification des ressources

Activités/ressources	Unité	Quantité par période				Coût				Coût Total	
		M1	M2	M3	M4	M1	M2	M3	M4		
Investissement											
Outils	Kit	-	1	-	-	-	1200	-	-	1200	
Moules à buses	Unité	-	1	-	-	-	2000	-	-	2000	
Poignées de porte	lot de 10	-	10	10	10	-	120	120	120	360	
Robinets	lot de 10	-	2	2	2	-	70	70	70	210	
Ressources matérielles						0	3390	190	190	3770	
Ciments	50Kg	-	70	70	70	-	3500	3500	3500	10500	
Tuyaux	Mètre	-	100	100	100	-	5000	5000	5000	15000	
Briques	Unité	-	500	500	500	-	800	800	800	2400	
Ressources humaines						0	9300	9300	9300	27900	
Animateur	Semaine	4	4	4	4	1600	1600	1600	1600	6400	
Maçon	Semaine	-	4	4	4	-	1200	1200	1200	3600	
Prestataire publicité	Semaine	-	1	2	1	-	1200	1200	1200	3600	
Transport						1600	4000	4000	4000	13600	
Location de voiture	journee	30	20	20	20	600	400	400	400	1800	
Avion	Aller-retour	1	-	-	-	2000	-	-	-	2000	
Coût Total						711	4200	17090	13890	13890	49070

VERS UNE APPROPRIATION DE L'ACTION PAR LA COMMUNAUTÉ

Question n°8 – Comment transformer des besoins d'hygiène et de santé en besoin d'assainissement ?

La nécessité de disposer d'un système d'assainissement n'est généralement pas exprimée par les populations de manière explicite. Ce sont d'autres besoins qui sont clairement identifiés et qui peuvent être liés à l'assainissement sans pour autant, que le lien ne soit fait entre eux (besoins en santé, hygiène, sécurité, dignité, prestige, etc.).

Par ailleurs, certaines personnes ne priorisent pas l'intervention sur un dispositif d'assainissement défaillant pour différentes raisons : sentiment d'impuissance, autres urgences à traiter, etc. Cependant, cela n'implique pas pour autant qu'il n'existe pas de demande.

Le marketing social de l'assainissement doit amener la population à identifier par elle-même ses besoins d'assainissement et à se sentir capable d'agir par elle-même.

Cette approche ne doit pas être isolée dans la gestion de projet **mais réfléchie et appliquée à toutes les étapes.**

Lors des ateliers de diagnostic précédent (cf. Question 3 et 4 notamment), les us et coutumes des usagers ont été analysés afin de planifier l'action et choisir un service d'assainissement par rapport au contexte donné. Grâce à ces étapes antérieures, il sera plus facile pour les parties prenantes d'appréhender les 4 fondements du marketing social dans leur contexte que sont :

- **Le « produit »** : le service d'assainissement que la population peut choisir. La stratégie sera d'insister sur les avantages pour les usagers et non sur les propriétés du service. (ex : l'avantage d'une ventilation pour les usagers est qu'il n'y ait pas d'odeur).
- **Le « prix »** : d'une part, le service doit être abordable pour que les usagers aient la capacité de payer, d'autre part, il faut qu'ils éprouvent la nécessité de recourir à ce service (volonté de payer).
- **La « distribution »** : mise en œuvre : construction et accès au service, doit être adaptée aux usagers de façon à ce qu'elle puisse être appropriée (simple, produits/matériaux locaux, etc.).
- **La « promotion »** : s'appuyer sur des réseaux de communication existants et touchant le plus grand nombre (radio, télévision, crieur public, etc.) et créer des messages cibles adaptés (une étude socio-culturelle de diagnostic d'IEC doit permettre d'identifier les canaux de communication les plus pertinents) pour susciter le cas échéant des changements de comportement identifiés comme étant profitables. La promotion de l'assainissement est donc seulement un des aspects du « marketing social ». En effet, si l'option d'assainissement (cf. Question 6), le prix (cf. Question 9) ou la distribution (Question 10) ne conviennent pas à l'utilisateur, la promotion sera infructueuse.

Étude de cas en Tanzanie

« En Tanzanie, les solutions d'assainissement bon marché sont peu accessibles dans les communautés rurales (prix, distribution). Les maçons ont peu accès au crédit et peu de compétences commerciales ou en marketing (produit, promotion). En outre, les ménages n'ont pas d'aide pour investir dans l'amélioration de leurs latrines. Pour remédier à cette situation, la dalle Sungura qui représente une solution abordable et sans danger pour les enfants, a bénéficié d'actions de communication. Les maçons ont reçu une formation sur la construction des latrines avec ce type de dalle et sur sa vente. De nouvelles stratégies de financement ont été expérimentées afin que les maçons puissent se procurer des moules et des matériaux même lorsqu'ils n'avaient pas une capacité d'investissement financier suffisante. Des réseaux de professionnels ont été créés ou renforcés afin d'établir des liens entre les maçons et les quincailleries locales. C'est ainsi qu'une demande a été créée car finalement, tous les ménages voulaient s'équiper de toilettes. » (Programme d'eau et d'assainissement (WSP) 2011, Campagne de communication).

PROPOSITION D'ATELIER: MARKETING SOCIAL DE L'ASSAINISSEMENT

Type : Élaboration d'une campagne d'information, d'éducation et de communication.

Durée : 3 heures en 2 séances non consécutives.

Public : Les usagers potentiels du service ou des dispositifs d'assainissement.

Moyens :

- L'organisme chargé de la publicité (à inviter).
- Des supports de diffusion : Radio, Télévision, Affiches, T-shirts...
- Matériel pour créer des textes et illustrations : Post-it/feuilles, stylos/craies/feutres ou autres moyens à disposition.

Objectifs :

- ❖ Identifier des messages clefs en prenant en compte la demande de la population pour l'accès à l'assainissement.
- ❖ Savoir où, quand et comment diffuser les informations.
- ❖ Identifier une stratégie pour mesurer l'impact de la campagne.

Descriptif

Le but de cet atelier est de préparer les bases d'une campagne de communication. Il s'agit ici d'élaborer des messages cohérents, pertinents, humoristiques et/ou provocateurs qui questionnent les interlocuteurs et leur donnent envie d'investir dans un dispositif ou un service d'assainissement. Ce sont les usagers qui sont les mieux placés pour identifier les moyens de communication et les messages.

Déroulé

Il est important, dans l'élaboration d'une stratégie de communication, de connaître les attentes, les besoins et les désirs du ou des publics cibles afin que les messages (adaptés à chaque public) soient cohérents. Grâce aux ateliers précédents, comme la situation optimale d'assainissement (Question 2) ou la recherche de problèmes et des solutions (Question 5), les attentes des usagers au regard d'un nouveau service sont connues.

L'idée de l'exercice est de reprendre avec un professionnel de la communication (publicité, TV, radio, etc.) chaque critère établi lors de l'atelier de la question 5 et d'y associer un message clef et un support de communication.

Étape 1 : Élaborer une stratégie marketing

La stratégie marketing d'assainissement doit rendre compte des objectifs de communication que l'on veut établir en fonction des publics cibles et du changement que l'on veut opérer. Un professionnel local de la publicité ou de la communication peut être utile pour créer et diffuser des messages plus pertinents et cibler un public plus large. La campagne de communication doit être intégrée, ce qui signifie que les messages doivent être cohérents entre eux même s'ils utilisent plusieurs supports.

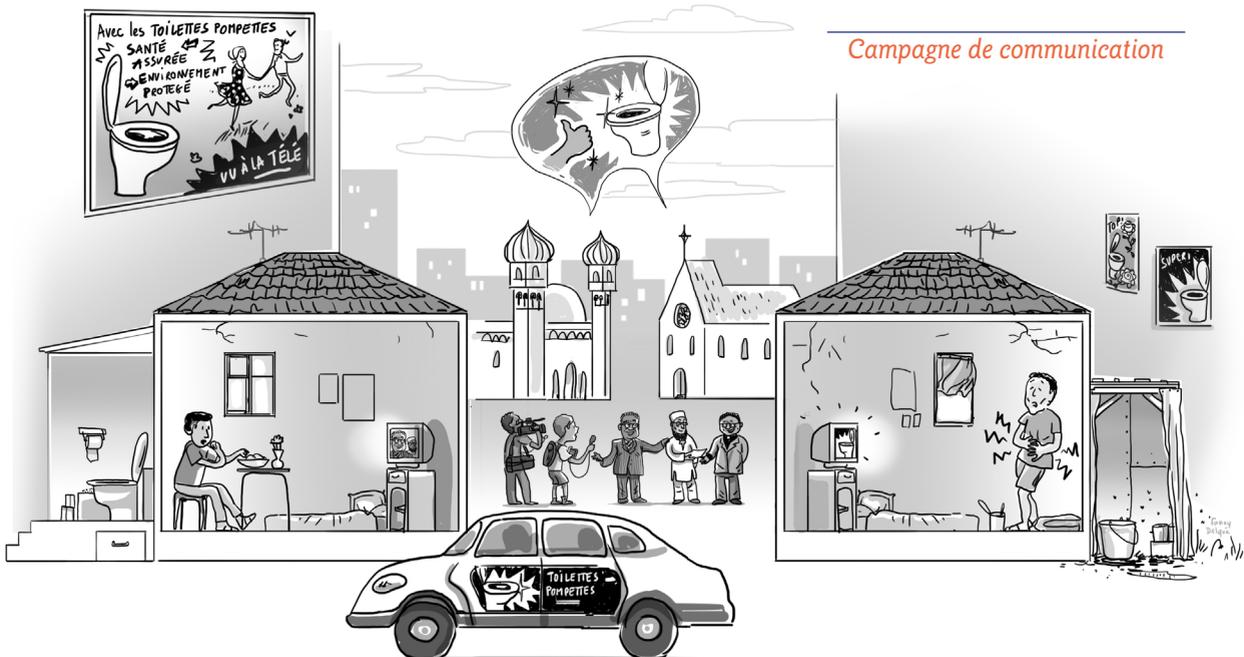
Ainsi, seulement un nombre restreint de problématiques sont ciblées et relayées dans les messages.

Il est intéressant pour développer la campagne, de s'appuyer sur des professionnels locaux (producteurs de savons, fabricants de dalles de défécation, etc.) qui peuvent aller jusqu'à sponsoriser l'action. Les messages clefs utilisés doivent être convaincants et correspondre aux défis de la communauté.

De plus, ces messages doivent démontrer les bénéfices directs que peut tirer l'utilisateur de l'utilisation d'un dispositif/service ou d'un changement de comportement.

Un premier atelier peut avoir lieu avec les parties prenantes principales du projet pour mettre sur la table le principe stratégique de la campagne. Le porteur de projet peut animer cet atelier de manière succincte et synthétique d'une durée de 30 minutes à 1 heure.

Au préalable, il est conseillé au porteur de projet de bien se renseigner sur les différentes stratégies marketing (cf. compendium). Par exemple, d'autres démarches peuvent permettre de créer la demande de changement d'assainissement et être intégrées à la stratégie. C'est le cas de la méthodologie beaucoup utilisée aujourd'hui (et parfois critiquée) de l'« Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) », qui permet d'impulser un réveil social de la part de toute une communauté afin de mettre fin à la défécation à l'air libre.



Campagne de communication

Étape 2 : Identifier cibles et supports de communication

Cette seconde partie de l'atelier est menée de préférence avec la population – future usagère des infrastructures et des services qui seront mis en place. Il est conseillé de prévoir ici un temps de travail d'au moins 2 heures.

❖ *Identifier avec les participants les supports de communication et pratiques déjà existant dans la communauté*, comme : les médias (la radio, la télévision, la presse écrite, internet et surtout les réseaux sociaux), les affiches publicitaires, la communication de proximité (porte à porte, crieur public, assemblées villageoises, écoles, réunions publiques, lieux religieux, journées d'échange, etc.). D'autres outils moins connus peuvent être utilisés, comme : des concours scolaires, des scènes de théâtre, des films, des devinettes, des récits, des tracts, des contes, etc.

❖ Représenter les attentes identifiées dans le cadre du diagnostic afin d'*identifier les thèmes les plus importants pour la communauté en matière d'assainissement* et ainsi créer des messages pertinents. Si besoin, ressortir les travaux réalisés dans l'atelier n° 5 : arbre à problèmes / arbre à solutions.

❖ Dans le cadre d'un brainstorming ou d'un travail de groupe, pour chaque problématique, il convient de *trouver un ou plusieurs messages clefs et les supports appropriés*. Il est possible de faire autant de groupes que de problématiques (par exemple le lavage de mains = spot TV avec des artisans qui fabriquent du savon, l'adhésion au service d'assainissement = crieur public + animation d'un stand dans les quartiers, etc.)

Cette étape 2 doit se conclure par la réalisation d'une synthèse par l'animateur cadrant le volet opérationnel de la campagne (délais, coûts, moyens techniques à mettre en œuvre, etc.).

Conclusion

Les activités de marketing social de l'assainissement permettent aux usagers d'adhérer aux services proposés mais ne se limite pas aux campagnes IEC, il doit être intégré à toutes les étapes de l'action afin que l'infrastructure ou le service soient adaptés aux besoins des usagers. Maintenant que les services et infrastructures créés dans le cadre de l'action sont utilisés, il convient d'assurer leur bon fonctionnement en matière d'entretien, de maintenance et de rentabilité financière.

POUR ALLER PLUS LOIN :

La boîte à outils du marketing de l'assainissement de WSP (Banque mondiale) détaille les différents concepts et les illustre par des cas pratiques. Voir chapitre « Information – Éducation – Communication / Création de la demande » du compendium.

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES ACTIONS MENÉES

Question n°9 – Comment s’assurer de la bonne exploitation des ouvrages ?

Pour que les infrastructures construites dans le cadre de l’action soient durables, une approche par service doit être étudiée. L’exploitation des infrastructures construites doit être considérée au travers des 3 éléments : le **financement** du service fourni, l’**entretien** et la **maintenance**. La question du financement de ce service fait l’objet de la prochaine question (Question 10). Pour que l’entretien et la maintenance de l’infrastructure soient assurés, il est nécessaire d’avoir du personnel compétent. Sa mission est d’assurer les tâches d’entretien quotidien ou hebdomadaire selon les dispositifs (nettoyage, petites réparations, etc.) et celles de maintenance (vidanges, alternance de cuves, approvisionnements, etc.). À défaut de les réaliser lui-même, le personnel doit s’assurer que des prestataires externes exécutent correctement ces tâches.

Aborder le sujet de l’exploitation des ouvrages avant leur construction est intéressant pour anticiper les problématiques liées au fonctionnement des infrastructures. Certaines parties prenantes doivent pouvoir **assurer des tâches relatives à l’exploitation des ouvrages**.

Il peut s’agir d’une exploitation à l’échelle du ménage (par les usagers eux-mêmes) ou plus collective ou communautaire (comité de gestion, service communal, association des usagers de l’assainissement, comité scolaire, etc.).

L’identification des personnes impliquées dans l’exploitation et, au besoin, la création d’une équipe, est la première tâche à réaliser. Il existe une grande multiplicité de modes de gestion qui peuvent s’avérer être très différents d’une culture à une autre tout en étant efficaces (par exemple : considérer l’implication de la mairie dans le cadre de l’attribution d’agent(s) technique(s) ou de subventions).

Formaliser les responsabilités liées à l’exploitation est impératif pour définir le modèle de fonctionnement du service. C’est en pensant l’exploitation des ouvrages qu’apparaissent des éléments incontournables comme d’éventuelles contraintes techniques, mais aussi sociales, managériales, institutionnelles et financières.

La formation du personnel doit être considérée et requiert des compétences spécifiques. **Il est important d’avoir recours à des professionnels formateurs** autant dans les domaines techniques qu’administratifs et financiers.



PROPOSITION D'ATELIER : MARKETING SOCIAL DE L'ASSAINISSEMENT

Type : Gestion de projet.

Durée : 2 heures.

Public : Toutes les parties prenantes du projet.

Moyens :

- Matériel pour créer et afficher des données individuelles sur un support plus grand : grande affiche, feutres, Post-it, feuilles, stylos, scotch ou tout autre moyen à disposition.

Objectifs :

- ❖ Associer les risques externes à la création d'un comité de pilotage.
- ❖ Associer les risques internes à la création d'une équipe de projet.
- ❖ Co-construire un cahier d'exploitation et éventuellement établir les bases d'un service associé.

Descriptif

L'idée est d'associer à la fois une équipe et un comité de pilotage à des tâches identifiées sur la base de la conception de l'action et des actions d'exploitation à venir. Identifier les risques d'exploitation permet de les anticiper pour s'assurer de la durabilité des infrastructures et du service. La manière de concevoir l'équipe est empruntée d'une technique de marketing commerciale qui convient à tous types de services. Cependant, elle est d'autant plus efficace que les usagers sont pris en compte dans la conception du projet.

Déroulé

Avec les objectifs précédemment définis (cf. Question 7), anticiper les risques qui empêchent d'atteindre les objectifs afin de s'organiser pour mieux les maîtriser.

Étape 1 : Lister les risques

L'animateur propose aux participants de réfléchir individuellement pour lister tous les risques qui pourraient impacter le bon fonctionnement des ouvrages et/ou du service imaginé. Il est conseillé au préalable, de lister les tâches d'exploitation afin de ne pas oublier de risques majeurs.

Puis, l'animateur propose de faire une mise en commun selon les critères ci-dessous :

- ❖ Risques internes liés à la mise en œuvre de l'action (plus ou moins maîtrisables).
- ❖ Risques externes (non maîtrisables).

Regrouper les risques en thèmes majeurs (sécurité, finance, technique, exploitation, concertation).

Exemple :

Risques Internes	Risques Externes
Sécurité, prévention <ul style="list-style-type: none"> • Accident de travail • Vol et détérioration du matériel, piratage de l'installation pendant la construction • Démission ou grève pendant le projet 	Risques financiers <ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise évaluation du budget • Tarification mal évaluée, coût d'exploitation trop élevé • Acteur abandonnant le projet avant la fin • Fonds non reçus, non récoltés, en retard
Technique, maintenance <ul style="list-style-type: none"> • Détérioration du matériel par le milieu (maintenance) • Risque de dysfonctionnement du système (panne) • Durée de vie réduite • Impact sur la faune et la flore locales • Démantèlement non organisé 	Mauvaise concertation <ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise concertation avec les acteurs du projet • Système ou service non adapté • Mauvais emplacement du site • Le projet concurrence un projet local du même type • Mécontentement de la population
Installation, gestion <ul style="list-style-type: none"> • Dimensionnement du réseau par rapport à l'installation • Dépassement du budget • Retard de construction • Mauvaise gestion de la formation de l'équipe • Absence de pré-étude, de sites pilotes et d'évaluation du projet 	Mauvaise gestion <ul style="list-style-type: none"> • Corruption • Flux de population • Piratage du réseau dans les villages • Autorités locales non opérationnelles pour reprendre le projet • Risque de crise (inflation galopante, politique...) • Nouvelle technologie plus adaptée au bout de 5 ans

❖ Noter les différents risques externes sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus basse valeur, 5 étant la plus élevée) en prenant en compte à la fois leur importance et le degré de réalisation.

Étape 2 : Identifier les parties prenantes du comité de pilotage et de l'équipe opérationnelle

Sur la base des listes établies en étape 1, répartir les responsabilités entre un comité de pilotage (vision d'ensemble et stratégique avec un impact sur les risques externes) et une équipe pour l'exploitation (vision opérationnelle) maîtrisant les risques internes et les tâches à réaliser.

❖ **Comité de pilotage** : il peut être composé des commanditaires et des personnes pouvant maîtriser les plus gros risques externes qu'ils seront chargés de surveiller : représentant(s) des opérateurs de services d'assainissement du territoire, représentant(s) de l'administration du territoire, représentant(s) du maître d'ouvrage, représentant(s) du maître d'œuvre, etc.

❖ **L'équipe projet** : cette équipe doit être « pilotée » selon une organisation définie par elle-même (un individu, une gestion collégiale, etc.).

Les risques estimés comme les plus importants doivent servir à définir les compétences nécessaires à l'équipe pour mener à bien l'action. Ainsi, les profils du personnel nécessaires à l'équipe pourront être identifiés (ingénieur de conception, exploitant, topographe, animateur social, sociologue, gardien, etc.).

Conclusion

Une réflexion spécifique sur les actions d'entretien et de maintenance a été menée. Sur la base de la liste des tâches et grâce à l'établissement de l'équipe projet (puis l'équipe opérationnelle du service), il sera possible d'établir un plan de financement durable du service qui tienne compte de tous les postes de dépenses pour chaque action d'exploitation. Il convient donc de mieux détailler le volet financement qui considère charges et ressources pour arriver à un équilibre.

POUR ALLER PLUS LOIN :

voir les chapitres « Généralité et plaidoyer », « Entretien et gestion de service », « Retours d'expériences », dans le compendium.

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES ACTIONS MENÉES

Question n°10 – Comment rendre financièrement autonome le service d'assainissement mis en place ?

Épargner permet de pouvoir **anticiper des choix futurs** et de **faire face à des imprévus**. Mobiliser l'épargne collective des usagers n'est pas spécifique aux projets d'assainissement, il s'agit aujourd'hui d'un levier largement utilisé pour divers types d'actions. La mise en place d'un système d'épargne permet de collecter progressivement de l'argent auprès des usagers sans que cela impacte de manière significative leur pouvoir d'achat. L'épargne est donc intéressante pour financer de l'investissement.

L'objectif du service envisagé n'est pas le gain monétaire. Toutefois, l'épargne des gains générés peut être envisagée pour des actions de maintenance. Ainsi, même si la capacité de payer est importante, c'est la volonté de payer qui va déterminer le plan de financement du service et même le type d'assainissement à mettre en place (certaines solutions techniques ont des coûts de maintenance plus élevés que d'autres : la fosse septique doit être vidangée par un camion vidangeur tandis que les toilettes sèches peuvent être vidangées par l'utilisateur à la pelle).

Les différentes étapes du projet ont été menées de manière participative. Le service proposé devrait être cohérent avec la demande des usagers. Les postes à financer pour le roulement du service ont déjà été identifiés à travers les différentes questions de ce guide. En particulier, il est important de considérer les coûts relatifs à l'investissement et ceux correspondant au fonctionnement des différents types de systèmes (Cf. Question 6 et Question 9).

À ce stade du processus, les usagers doivent pouvoir jouer du service en participant à son recouvrement pour le rendre solvable. Ainsi, même les plus démunis doivent être en mesure de supporter les coûts liés au fonctionnement du dispositif d'assainissement. Il est important de souligner ici que :

- ❖ Généralement, personne ne veut payer pour l'assainissement (ni les usagers, ni les institutions et autres organisations).
- ❖ Le recouvrement de l'assainissement est très difficile (consécutivement au point ci-dessus).
- ❖ Il est possible, voire souvent nécessaire, d'associer au service d'assainissement d'autres services pour en assurer la solvabilité (douches publiques, affichages publicitaires sur les bâtiments, service d'eau potable, etc.).
- ❖ L'administration peut subventionner le service pour le rendre équilibré via des taxes auprès de pollueurs (restauration, exploitations industrielles, etc.).
- ❖ Le fait d'annexer l'assainissement au prix de l'eau (quelle que soit sa formule de vente) permet d'améliorer le recouvrement.

Les cotisations par les usagers pour assurer l'exploitation du service et/ou du système permettent de renforcer les sentiments d'appropriation et de responsabilité et ainsi d'en favoriser la pérennité. Le financement du service d'assainissement repose sur l'équilibre entre les «3T» que sont **la tarification, les transferts et les taxes**. Différents outils existent afin d'organiser la mobilisation des ressources financières nécessaires au fonctionnement du service (ex : microcrédits, clubs d'épargne/tontines, factures, taxes, quotité sur facture d'eau, transfert prépayé, etc.).

La durabilité des projets d'assainissement en Afrique subsaharienne en question

« Sur 23 projets menés entre 2001 et 2010 pour un montant total de 400 millions d'euros [évalué en 2012 par la Cour des Comptes Européenne – Rapport 2012 (p. 17)], les tarifs ont été fixés à un niveau permettant de couvrir les dépenses de fonctionnement dans 4 cas seulement. En ce qui concerne les autres projets, leur durabilité est incertaine en l'absence de transferts et de taxes. [...] L'échec de ces dispositifs a été notamment influencé par :

- a) la capacité apparente de la population bénéficiaire à payer les services,
- b) le refus de payer les redevances pour l'eau au motif que le gouvernement devrait la fournir gratuitement,
- c) le manque d'efficacité au niveau de la facturation et du recouvrement des redevances. »

PROPOSITION D'ATELIER : ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE

Durée : 2 heures.

Public : Les parties prenantes et surtout les usagers.

Moyens :

- Quelques cailloux et gobelets.
- Une calculatrice.
- De quoi écrire.

Objectifs :

- ❖ Comprendre le fonctionnement des dépenses de la communauté.
- ❖ Faire prendre conscience de l'importance des biens communs et de l'épargne.
- ❖ Élaborer la mise en place d'un financement communautaire.

Descriptif

Il s'agit donc ici non pas de savoir combien doit coûter un système/service d'assainissement mais bien comment mettre en place un service dont le financement sera équilibré en s'appuyant sur les usagers et parties prenantes du fonctionnement du service.

Cet atelier est pertinent dans les milieux n'ayant pas recours à des financements communautaires. Il est important de bien se renseigner sur les pratiques du milieu avant de le proposer.

Déroulé

Étape 1 : Penser l'épargne ou le microcrédit et le financement d'un service (factures)

La première étape est d'amener les usagers à penser à une solution de financement durable. L'idée est de simuler ce que génère un microcrédit ou de l'épargne collective, à savoir :

- ❖ La rapide accumulation d'un montant important.
- ❖ L'acquisition de compétences en mathématiques/comptabilité de base.
- ❖ Plus de sécurité dans l'avenir et de meilleurs comportements de consommation et d'investissement.
- ❖ Le développement de sentiments communautaires et l'idée de participer au bien commun.

L'animateur donne à chacun des membres 10 à 20 cailloux qui représentent leur salaire mensuel. Chacune des personnes se voit attribuer une activité rémunératrice fictive ou réelle compréhensible pour tout le monde.

L'intérêt de ne pas utiliser l'argent réel est que cela est parfois tabou dans certaines sociétés et de mettre chacun sur un pied d'égalité monétaire.

L'animateur demande à chacun de donner une ou plusieurs pierres pour chacun des services et biens qu'il paie dans le mois en fonction de leur importance, (nourriture, logement, vêtements, déplacements, téléphonie, eau/électricité/assainissement, santé, loisirs, famille, épargne, etc. L'animateur insiste sur le poste d'épargne de chacun des participants.

Lors de cette activité, il doit également interroger les personnes sur les montants qu'ils allouent au poste eau/électricité/assainissement afin d'aborder les questions (I) du montant payé, (II) des modes de recouvrement et (III) de l'organisation financière du foyer pour régler ces montants. L'animateur doit noter également la somme de toutes les épargnes de tous les participants.

Une fois que le tour est fini, l'animateur demande quel(s) investissement(s) chacun voudrait réaliser dans le futur (toilettes, voiture, télévision, tracteur, maison, etc.) et son prix en cailloux. L'animateur propose à chacun de calculer le temps d'épargne nécessaire pour acheter ce bien (en fonction du montant d'épargne propre à chacun précisé précédemment). Ensuite, l'animateur demande de reprendre la somme de toutes les épargnes mensuelles et de refaire le calcul pour chacun. La durée d'épargne doit baisser de manière significative. Cet exercice permet de faire prendre conscience de la puissance que chacun peut avoir dans un groupe.

L'animateur doit ensuite appliquer la même procédure au projet en cours : par exemple, s'il s'agit de construire des toilettes chez des particuliers, il en donne le coût. Chacun en fonction de son épargne individuelle doit pouvoir estimer le temps nécessaire pour obtenir les toilettes s'il investit seul. L'animateur reprend le montant d'épargne commun et dit alors le temps nécessaire à la construction de toilettes.

Étape 2 : Réfléchir à la création du système de financement

L'animateur doit faire passer la réflexion individuelle de l'étape 1 à une réflexion collective. Il demande aux participants : Comment pourriez-vous vous organiser pour que chacun puisse disposer à un moment donné de la somme des épargnes ? Le rôle de l'animateur est donc d'animer le débat en favorisant la réflexion sur les éléments clés d'une organisation équitable entre les participants.

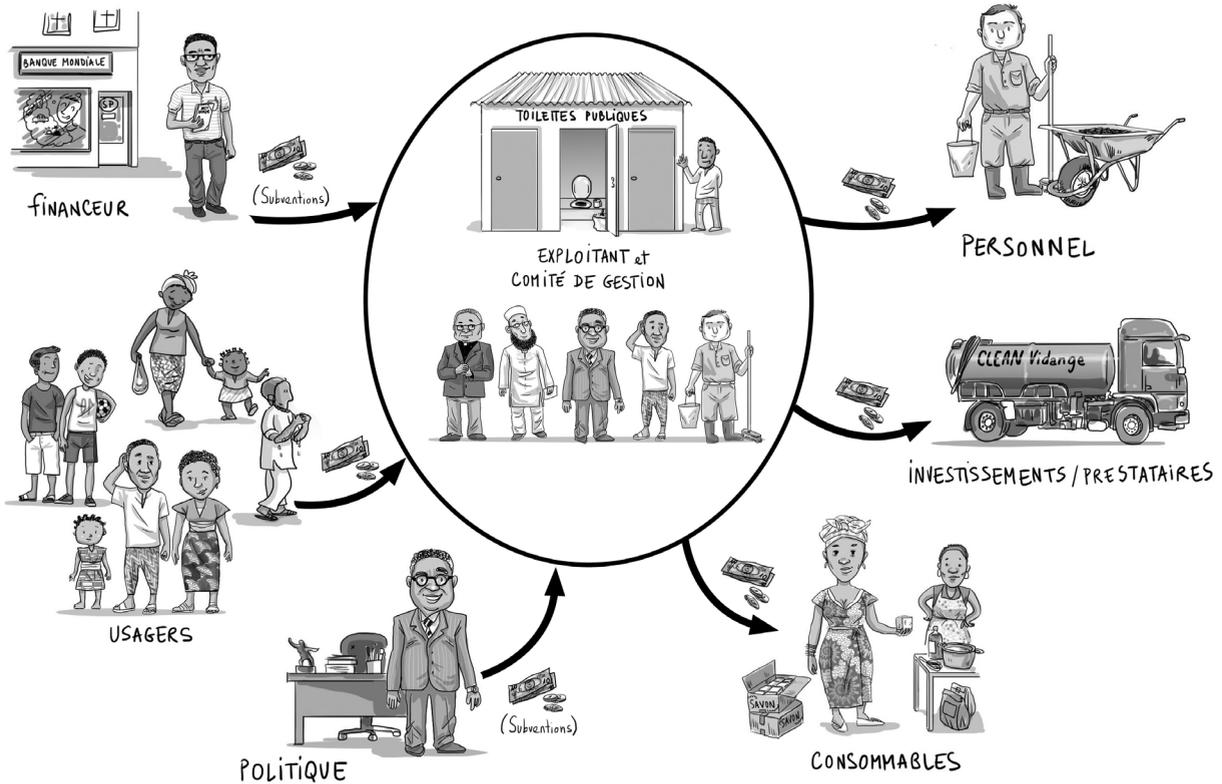
L'animation peut s'appuyer sur des indications et des éléments de comparaison de pratiques existantes comme l'Association d'épargne et de crédit tournants (ROSCA) adaptée à l'exemple des toilettes ci-dessus. L'animateur doit s'assurer que le débat permet d'aborder des éléments clés comme le lien communautaire entre les membres, un objectif d'épargne explicite et bien défini. La discipline et la confiance en chacun de la part des participants sont des valeurs requises et à souligner en fin d'exercice.

La ROSCA ou la tontine

Lors d'une réunion, l'argent est collecté et, au bout d'un certain temps (et montant), le montant total collecté est attribué à un membre pour qu'il réalise tout ou partie de son projet individuel.

À chaque mise en commun, une partie de l'argent collecté peut-être attribué à des services communautaires (comme l'assainissement). Chaque membre verse un montant égal et doit participer jusqu'à ce que le dernier membre ait reçu sa part. Alors, un nouveau cycle peut commencer.

FINANCEMENT



Financement du service d'assainissement

Étape 3 : Organiser le dispositif de financement

Une fois la phase de débat fini, l'animateur propose de délimiter les modalités de faisabilité et de gouvernance. Ces modalités doivent être pensées par les usagers qui, de fait, respectent les traditions et normes sociales. Il est possible par exemple que le paiement se fasse en nature et non en ressource monétaire, ou que ce soit seulement les femmes qui s'occupent de l'épargne. Ce genre d'éléments doit être considéré. L'animateur doit notamment formaliser avec les participants :

- ❖ La fréquence des réunions associée à la fréquence de prise dans le pot commun.
- ❖ Le montant alloué à chaque réunion.
- ❖ Le lieu de réunion.
- ❖ Qui est responsable de tenir le registre.
- ❖ Où l'épargne est déposée.
- ❖ L'ordre de passage (hasard, âge, besoins, nombre d'enfants à charge, etc.).

Conclusion

Il est important de souligner dans cet atelier le rôle de l'animateur (qui peut être accompagné d'un observateur) dans la collecte d'informations qui doit permettre de faciliter l'élaboration d'une stratégie de durabilité pour l'exploitation des infrastructures du projet. L'idée est de disposer de suffisamment d'éléments pour faciliter l'établissement d'un plan de financement du service (qui pourra être présenté dans le cadre d'un autre atelier) ou pour élaborer un accompagnement adapté auprès des usagers pour la bonne exploitation des infrastructures (recouvrement de factures, organisation communautaire, autres...).

POUR ALLER PLUS LOIN :

voir les chapitres « Entretien et gestion de service » et « Retours d'expériences », dans le compendium.

COMPENDIUM

Bibliographie

Banque Mondiale. 2008. « Burkina Faso - Revue de Dépenses Publiques : Secteur de l'Eau et de l'Assainissement en Milieu Rural ». p. 10.

Cour des Comptes Européenne. 2012. Aide au développement de l'Union européenne en matière d'approvisionnement en eau potable et de services d'assainissement de base dans les pays subsahariens. Rapport spécial n° 13/2012. Luxembourg: EUR-OP. p. 16-17.

Freeman, Edward. 1984. Strategic Management: A Stakeholder Approach. Boston: Pitman. p 31.

Ministère des Affaires étrangères des Pays Bas et d'Allemagne. 2011. Évaluation d'impact des programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement au Bénin : Le risque d'effets éphémères. La Haye (Pays-Bas): OCDE. p. 147.

OMS. 2015. « Rapport 2015 du JMP : faits essentiels ». p. 3.

Programme d'eau et d'assainissement (WSP). 2011. « Guide d'introduction au marketing de l'assainissement ». Section Campagne de communication.

SuSanA. 2016. « Sustainable Sanitation Alliance ». Consulté le 13 juillet 1016.

Sites internet de référence

Généralités et supports techniques sur l'assainissement en solidarité internationale

<http://wikiwater.fr/>
<http://www.ecosanres.org/>
<http://www.susana.org/fr/>
<http://www.toilettesdumonde.org/ressources/>
<http://www.pseau.org/fr/ressources>
<http://www.wsp.org/>
<http://www.eawag.ch/fr/departement/sandec/>
<http://cpcoop.fr/>
<http://www.gestionorienteeverslimpact.org/>
<http://www.sswm.info/>

Professionnels de l'assainissement

<http://www.urd.org/mot/eau-et-assainissement>
<http://f3e.asso.fr>
<http://practica.org/>
<http://experts-solidaires.org/>
<http://www.coalition-eau.org/>
<http://www.reseauprojection.org>
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/acces-Monde.html>
<http://www.wecf.eu/>

Outils de financement

<http://www.microprojets.org/>
<http://www.coordinationsud.org/>
<http://www.fondationdefrance.org/>
<http://www.cerapcoop.org/financements/>

L'ensemble des documents de ce compendium est téléchargeable sur Internet avec les documents en pdf. Il faut pour cela réaliser des copier/coller des adresses mentionnées en dessous des titres des documents.

Documents de référence et outils méthodologiques

Généralités et plaidoyer

ARENE-PSeau. 2006. « L'assainissement dans les pays en développement - Ne rien faire, c'est laisser faire ! Les acteurs français s'engagent ».

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/arene_pseau_assainissement_pays_developpement_expo.pdf

Coalition eau. 2014. « Analyse du Rapport GLAAS 2014 ».

<http://www.coalition-eau.org/wp-content/uploads/Analyse-GLAAS-2014-Coalition-Eau.pdf>

Coalition eau. 2015. « Actualisation de l'étude, "Eau, Assainissement, Hygiène : Pour une aide française plus efficace", Données 2013 ».

http://www.coalition-eau.org/wp-content/uploads/Actualisation-Etude-APD_Année-2013-Final.pdf

Coalition eau. 2016. « Secteur Eau : Les Chiffres Clés ».

<http://www.coalition-eau.org/wp-content/uploads/Chiffres-clés-Eau-Février-2016-3.pdf>

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2014b. L'action extérieure des collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement.

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_action_ext_collectivites_eau_assainissement_2014.pdf

UNWater. 2016. « Suivi en matière d'eau et d'assainissement dans l'Agenda 2030 pour le développement durable : Une introduction ».

http://www.unwater.org/fileadmin/user_upload/unwater_new/docs/Suivi_en_matiere_deau_et_dassainissement_-_Une_introduction_2016-06-01.pdf

Cour des Comptes Européenne. 2012. Aide au développement de l'Union européenne en matière d'approvisionnement en eau potable et de services d'assainissement de base dans les pays subsahariens. Rapport spécial n° 13/2012. Luxembourg: EUR-OP

http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR12_13/SR12_13_FR.PDF

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2010. Créer une dynamique régionale pour améliorer les services locaux d'eau potable et d'assainissement dans les petites villes africaines. Guide Méthodologique 2.

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pdm_ps_eau_smc_guide_2_creeur_unedynamiqueregionalepourameliorerlesserviceslocauxdeau potableetdassainissementdanslespetitesvillesafricaines2010.pdf

EcosanRES. 1998. « Assainissement écologique »

http://www.ecosanres.org/pdf_files/Assainissement_Ecologique.pdf

EcosanRES. 2004. "Introduction to Greywater Management".

http://www.ecosanres.org/pdf_files/ESR_Publications_2004/ESR4web.pdf

UNDP, SIDA. 2001. "Closing the loop, Ecological sanitation for food security"

http://www.ecosanres.org/pdf_files/closing-the-loop.pdf

WECF. 2007. "Urine Diverting Toilets in Climates with Cold Winters"

http://www.wecf.eu/cms/download/2007/WP-26_web-07.pdf

EcosanRes. 2004. « Recommandations pour un usage sans risques de l'urine et des matières fécales dans les systèmes d'assainissement écologique »

http://www.ecosanres.org/pdf_files/ESR-2004-1-Directives-Utilisation-sans-risque.pdf

OMS. 2006. "Guidelines for the safe use of wastewater, excreta and greywater, Volume 4 - Excreta and greywater use in agriculture"

http://whqlibdoc.who.int/publications/2006/9241546859_eng.pdf

Gestion de projet

CIEDEL. 2009. « Concevoir, suivre et évaluer des actions de solidarité internationale - Guide pratique de sensibilisation à la gestion d'un projet de solidarité internationale à destination des acteurs en région Nord - Pas de Calais »

http://www.ciedel.org/images/stories/docs/expertise/livrets/09_Guide_Concevoir_SI_region_NPC.pdf

Experians. 2005. « Monter un projet d'assainissement dans les quartiers urbains pauvres de pays en développement : une autre approche - Pistes de réflexion pour les monteurs de projets ».

<http://experians.reseauprojection.org/publis.html>

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2012b. Intervenir pour l'assainissement dans les pays en développement :

Les questions essentielles pour des services durables.

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_l_assainissement_dans_les_pays_en_developpement_les_questions_essentielles_pour_des_services_durables_2013.pdf

Sauquet Michel, et Vielajus Martin. 2015. « 75 questions pour aborder l'interculturel - Grille d'observation et d'analyse des représentations et des pratiques socio-culturelles ». Charles Léopold Mayer

http://www.etudiantsetdeveloppement.org/sites/www.etudiantsetdeveloppement.org/temp/files/75_questions_pour_aborder_linterculturel_novembre_2015.pdf

Wikiwater, « 26 questions à se poser avant tout projet de création ou d'amélioration de service d'assainissement »

<http://wikiwater.fr/a-26-questions-a-se-poser-avant.html>

Groupe URD. 2009. « Manuel du Compas Qualité »

http://www.compasqualite.org/fr/images/V9.06-FR_manuel_COMPAS_Qualite.pdf

Groupe URD. 2004. « Manuel de la participation »

<http://www.urd.org/article/le-manuel-de-la-participation>

Analyse des Parties Prenantes

International Institute for Environment and Development (iied). 2005. Analyse du pouvoir des parties prenantes.

http://policy-powertools.org/Tools/Understanding/docs/stakeholder_power_tool_french.pdf

IRAM-COTA. 2008. Introduire la perspective d'acteurs dans l'appréciation d'impact - Proposition d'une démarche à l'intention des responsables d'actions de développement.

<http://www.iram-fr.org/pdf-publications/439.pdf>

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2011. Analyser la demande des usagers - et futurs usagers - des services d'eau et d'assainissement dans les villes africaines. Guide Méthodologique 3.

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pdm_ps_eau_smc_guide_3_analyser_la_demande_des_usagers_et_futurs_usagers_des_services_d_eau_et_d_assainissement_dans_les_villes_africaines_2011.pdf

Planification

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2012c. Élaborer une stratégie municipale concertée pour l'eau et l'assainissement. Guide Méthodologique 1.

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pdm_ps_eau_smc_guide_1_elaborer_une_strategie_municipale_concertee_pour_l_eau_et_l_assainissement_2012.pdf

UNWater. 2012. « Campagne d'Assainissement Jusqu'en 2015 - Guide du planificateur »

http://sanitationdrive2015.org/wp-content/uploads/2013/05/Sanitation-Drive-Planners-Guide-French_Final.pdf

« NETSSAF », Réseau pour le développement d'approches durables pour la mise en œuvre à grande échelle de l'assainissement en Afrique. 2008. « NETSSAF Approche de planification participative, un guide pour une planification en assainissement durable. »

http://www.susana.org/_resources/documents/default/2-1375-frenchnetssafmanual.pdf

Toilettes Du Monde (TDM) et Terr'eau. 2015f. Guide d'Accompagnement participatif sur la Précarité Sanitaire en France (GAPS) - Planification. GAPS 6.

http://www.toilettesdumonde.org/_data/file/Planification.pdf

Programme d'eau et d'assainissement (WSP). 2012. « Comment accélérer le développement de l'assainissement rural ? »

https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-What-Does-It-Take-Scale-Up-Rural-Sanitation-FRENCH_0.pdf

Diagnostic

Toilettes Du Monde (TDM) et Terr'eau. 2015b. Guide d'Accompagnement participatif sur la Précarité Sanitaire en France (GAPS) - Diagnostic participatif avec la population (partie 1). GAPS 3.

http://www.toilettesdumonde.org/_data/file/Diagnostic_participatif_avec_population-part_1.pdf

Toilettes Du Monde (TDM) et Terr'eau. 2015c. Guide d'Accompagnement participatif sur la Précarité Sanitaire en France (GAPS) - Diagnostic participatif avec la population (partie 2). GAPS 4.

http://www.toilettesdumonde.org/_data/file/Diagnostic_participatif_avec_population-part_2.pdf

Toilettes Du Monde (TDM) et Terr'eau. 2015a. Guide d'Accompagnement participatif sur la Précarité Sanitaire en France (GAPS) - Diagnostic extérieur par les acteurs de terrain. GAPS 2.

http://www.toilettesdumonde.org/_data/file/Diagnostic_exterieur_par_les_acteurs_de_terrain.pdf

GRET. 2005. « Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural dans les pays en développement : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp ». <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/diversafsp/collaios05/txt/lavignedelville.pdf>

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. 2013. Outil d'évaluation socioculturelle pour les programmes en eau, assainissement et hygiène http://www.urd.org/IMG/pdf/redcross_a5doc_french_060614.pdf

Entretien & Gestion (service)

Helvetas Cameroun. 2003. « Manuel de formation des comités de gestion d'eau villageoise ». http://www.pseau.org/outils/ouvrages/helvetas_manuel_formation_comites_gestion_eau_villageois.pdf

Kar Kamal. 2010. Faciliter les ateliers de formation sur le terrain pour l'assainissement total piloté par la communauté. (WSSCC) http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Faciliter_les_atelier_de_formation.pdf

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2010c. Gérer les toilettes et les douches publiques. http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pdm_ps_eau_smc_guide_5_gerer_les_toilettes_et_les_douches_publiques_2010.pdf

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2015b. Renforcer la commune dans l'organisation des services d'eau potable et d'assainissement. http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_renforcer_la_commune_dans_l_organisation_des_services_d_eau_potable_et_d_assainissement_2015.pdf

Toilettes Du Monde (TDM) et Terr'eau. 2015d. Guide d'Accompagnement participatif sur la Précarité Sanitaire en France (GAPS) - Entretien, Gestion et Suivi. GAPS 8. http://www.toilettesdumonde.org/_data/file/Entretien_gestion_et_suivi.pdf

Information – Éducation – Communication (IEC)

Banque Mondiale Eau. « Chaîne sur Youtube ». Section « Investing in sanitation ». Consulté le 18 juillet 2016 <https://www.youtube.com/channel/UCEVPzPSqHDrT5lJciaT-LSaw>

Coalition eau. 2016. « Outils pédagogiques et outils de sensibilisation du grand public sur la problématique de l'eau - Répertoire » <http://www.coalition-eau.org/wp-content/uploads/Répertoire-des-outils-pédagogiques-et-outils-de-sensibilisation-eau.pdf>

Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) du Burkina Faso. 2008. « Volet 3 : Méthodes d'animation pour la promotion « hygiène / assainissement » et conditions de pérennisation / diffusion des activités » http://www.eauburkina.org/images/Assainissement/Volet3_Strategie_operationnelle_IEC.pdf

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2015c. Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation à l'hygiène et de promotion de l'assainissement.

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_concevoir_et_mettre_en_oeuvre_une_strategie_de_sensibilisation_a_l_hygiene_et_de_promotion_de_l_assainissement_2015.pdf

Wikiwater. 2016. « Sensibiliser à l'hygiène et à la santé » <http://wikiwater.fr/-sensibiliser-a-l-hygiene-et-a-la-.html>

Techniques de l'assainissement

Wikiwater.2016. « Assainir et préserver » <http://wikiwater.fr/-assainir-et-preserver-.html>

Toilettes Du Monde (TDM) et Terr'eau. 2015h. Guide d'Accompagnement participatif sur la Précarité Sanitaire en France (GAPS) - Recherche de Solution. GAPS 5. http://www.toilettesdumonde.org/_data/file/Recherche_de_solutions.pdf

Action contre la faim. 2007. Eau – Assainissement – Hygiène pour les populations à risque. http://www.actioncontrelafaim.org/sites/default/files/publications/fichiers/acf_wash_-_eu_assainissement_et_hygiene_manuel_-_01-2007_-_fr.pdf

Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse. 2009. « Guide technique sur les Matières de Vidange issues de l'assainissement non collectif : Caractérisation, collecte et traitements envisageables » http://www.eaurmc.fr/fileadmin/grands-dossiers/documents/Grands-dossiers-Assainissement/GD-ANC/GuideTK_MatieresVidange_AERMC.pdf

GRAIE. 2007. « Guide de la réception et de la valorisation des sous-produits de l'assainissement » <http://www.graie.org/graie/graiedoc/reseaux/depotage/GUIDE-depot-v9-2007.pdf>

MAE-PSeau-PDM. 2004. Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain. http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pseau_gestion_durable_dechets_assainissement.pdf

Programme Solidarité Eau (PSeau). 2010. Choisir des solutions techniques adaptées pour l'assainissement liquide. http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pdm_ps_eau_smc_guide_4_choisir_des_solutions_techniques_adaptees_pour_l_assainissement_liquide_2010.pdf

Tilley, Elizabeth. 2009. Compendium des systèmes et technologies d'assainissement. Dübendorf: Eawag http://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen/sandec/schwerpunkte/sesp/CLUES/Compendium_2nd_pdfs/Compendium_2nd_Ed_Highres_1p.pdf

Toilettes Du Monde (TDM) et Terr'eau. 2015e. Guide d'Accompagnement participatif sur la Précarité Sanitaire en France (GAPS) - Livret de construction. GAPS 7. http://www.toilettesdumonde.org/_data/file/Construction_et_realisation.pdf

UNICEF. 2012a. « Eau, Assainissement et Hygiène (WASH) dans les écoles ». http://www.unicef.org/cfs/files/CFS_WASH_Fr_Web_Final.pdf

RAE. 2010. "Guide des bonnes pratiques pour le compostage des sous-produits de toilettes sèches"

<http://www.rae-intestinale.fr/publications/>

EcosanRes. 2004. "Directives pour une Utilisation des Urines et des Fèces dans la Production Agricole »

http://www.ecosanres.org/pdf_files/ESR-2004-2-Directives-Agronomique.pdf

Genre

Programme d'eau et d'assainissement (WSP). 2010. « Le Genre dans le contexte de l'eau et l'assainissement »

<https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Genre-dans-Contexte-Eau-Assainissement-French.pdf>

Méthodologie de projet

Kamal Kar & Robert Chambers. 2008. Manuel de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté.

http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Manuel_ATPC.pdf

OMS, Division du support opérationnel pour la santé environnementale. 1998. Manuel pas à pas sur PHAST - Une approche participative pour enrayer les maladies diarrhéiques.

<http://apps.who.int/iris/handle/10665/66221>

Agence Provençale pour une Économie Alternative et Solidaire (APEAS). 2013. « Construire et animer des démarches participatives »

<http://fr.slideshare.net/jezaroul/construire-et-animer-des-dmarches-participatives?ref=http://energiepaca.fr/construire-animer-des-demarches-participatives/>

Fondation Roi Baudouin. 2006. Méthodes participatives : un guide pour l'utilisateur.

http://culturesocial.org/wp-content/uploads/2015/05/PUB_1600_MethodesParticipatives.pdf

Retours d'expériences

Susana. 2016. Différentes études de cas

<http://www.susana.org/fr/ressources/etudes-de-cas>

Banque Mondiale. 2005. « Participation communautaire dans les projets de développement urbain »

http://siteresources.worldbank.org/INTMOROCCOINFRENCH/Resources/Participation_communitaire_developpement_urbain.pdf

Dulac, Nadine. 2001. Le Flux de Déchets Organiques dans la Gestion Intégrée et Durable des Déchets Outils pour les Décideurs - Expériences du Programme d'Expertise des Déchets Urbains (1995-2001).

http://www.waste.nl/sites/waste.nl/files/product/files/tools_organic_fr_ebook.pdf

MOHAMED, Ibrahim. 2014. « La gestion communautaire de l'enjeu de l'eau en Grande Comores : appropriation factice et stratégie inadaptée »

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/universite_des_comores_la_gestion_communitaire_de_l_enjeu_de_l_eau_en_grande_comore_appropriation_factice_et_strategie_inadaptee_2014.pdf

RAIL-NIGER. 2008. « Mettre en œuvre un service d'assainissement durable en milieu urbain dans le cadre de la décentralisation au Niger - Document de capitalisation des projets d'assainissement de l'ONG RAIL-NIGER »

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/rail_niger_mettre_en_uvre_un_service_d_assainissement_durable_en_milieu_urbain_dans_le_cadre_de_la_decentralisation_au_niger_2008.pdf

UNICEF. 2012b. « Eau et assainissement dans les écoles du Togo ».

https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/03_Fiche_Thematique_DP-TOGO.pdf

ONG Soil. Projet de mise en place de TLB en Haïti

<https://www.oursoil.org/how-were-different/innovations/>



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PARTICIPATIF POUR DES PROJETS D'**ASSAINISSEMENT DURABLE** EN **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

Conception du Guide : Thibault Passavant, Julie Patinet, Florent Brun, Cendrine Labaume de l'association Toilettes Du Monde

Photos : Toilettes Du Monde et ses partenaires (dont Ecodoméo, Clivus Multrum, Aquatiris)

Illustrations : Fanny Delqué - <http://www.fannydelque.com/>

Mise en page : Cassiopée studio d'idées

Financement : Région Rhône-Alpes, Fondation Abbé Pierre, Conseil Départemental de la Drôme, Fondation « un monde par tous »



Toilettes Du Monde - 28, place du docteur Bourdongle - 26110 NYONS
contact@toilettesdumonde.org - Tél. +33(4) 75 26 29 98

Avec le soutien de :

